

Ministère de l'Éducation

 Ontario

RÉVISÉ

Le curriculum de l'Ontario
9^e et 10^e année

Études canadiennes et mondiales



2005

Table des matières

Introduction	3
La place du programme-cadre d'études canadiennes et mondiales dans le curriculum . . .	3
Le rôle de l'élève	4
Le rôle des parents	5
Le rôle de l'enseignante ou l'enseignant	6
Le rôle de la directrice ou du directeur d'école	6
Organisation du programme-cadre d'études canadiennes et mondiales	7
Les cours offerts	7
Les cours donnant droit à des demi-crédits	8
Les attentes et les contenus d'apprentissage	12
Les habiletés de la pensée et de la recherche	13
Les concepts fondamentaux en études canadiennes et mondiales	14
Évaluation du rendement de l'élève	15
Le processus d'évaluation du rendement de l'élève	15
La grille d'évaluation du rendement	16
La communication du rendement	20
Considérations concernant la planification du programme	21
L'aménagement linguistique dans le contexte de l'école de langue française	21
Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage	21
L'importance de l'actualité	22
Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales pour l'élève en difficulté	23
L'élève des programmes d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français	24
L'éducation antidiscriminatoire dans le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales	25
La littératie et la numératie	26
La place de la technologie en études canadiennes et mondiales	26
Le programme d'orientation et de formation au cheminement de carrière	27
La santé et la sécurité	27

An equivalent publication is available in English under the title
The Ontario Curriculum, Grades 9 and 10: Canadian and World Studies, 2005.

Cette publication est postée dans le site Web du ministère de l'Éducation
à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.on.ca>.

Cours :

<i>Géographie – Aperçu et domaines d'étude</i>	28
Principes de géographie du Canada, 9 ^e année, cours théorique (CGC1D)	30
Principes de géographie du Canada, 9 ^e année, cours appliqué (CGC1P)	39
 <i>Histoire – Aperçu et domaines d'étude</i>	 47
Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique (CHC2D)	49
Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours appliqué (CHC2P)	58
 <i>Éducation à la citoyenneté – Aperçu et domaines d'étude</i>	 66
Éducation à la citoyenneté, 10 ^e année, cours ouvert (CHV2O)	67
 Glossaire	 72

Introduction

Le présent document remplace le document intitulé *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Études canadiennes et mondiales, 1999*. À compter de septembre 2005, les cours d'études canadiennes et mondiales de 9^e et de 10^e année seront fondés sur les attentes et les contenus d'apprentissage énoncés dans le présent document.

La place du programme-cadre d'études canadiennes et mondiales dans le curriculum

Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales de 9^e et de 10^e année comporte trois matières : la géographie, l'histoire et l'éducation à la citoyenneté. La géographie renseigne sur le milieu humain et le milieu physique, l'histoire retrace l'évolution des populations humaines et l'éducation à la citoyenneté renseigne sur les droits et les responsabilités des citoyennes et citoyens.

Ce programme-cadre vise les objectifs suivants :

- donner à l'élève une compréhension approfondie des concepts enseignés dans la matière à l'étude;
- permettre à l'élève d'acquérir les connaissances, les habiletés et les valeurs qui lui sont indispensables pour devenir une citoyenne ou un citoyen responsable et capable de participer de façon active à la société canadienne du XXI^e siècle;
- permettre à l'élève de développer des habiletés pratiques, telles que les habiletés à communiquer et à faire des recherches, dont certaines sont propres à une matière particulière et d'autres sont communes aux différentes matières de ce programme-cadre;
- donner la possibilité à l'élève d'appliquer les connaissances et les habiletés qu'elle ou il a acquises pour l'amener à comprendre les rapports entre les êtres humains et le milieu naturel, les rapports politiques, économiques et culturels entre divers groupes sociaux, les rapports entre la technologie et la société, et les facteurs qui contribuent à une évolution constante de la société.

L'atteinte de ces objectifs permettra à l'élève de mieux comprendre le monde dans lequel elle ou il vit. Ce monde est vaste, diversifié et complexe; l'analyser est une tâche fascinante mais exigeante en raison non seulement de la rapidité des changements mais aussi de leur multitude dans tous les domaines de la vie humaine. Il est essentiel que l'élève possède les connaissances et les habiletés nécessaires pour se situer dans ce monde et sentir qu'elle ou il en fait partie et peut agir pour l'améliorer.

Ce programme-cadre ne propose pas une étude de la géographie, de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté qui consiste à apprendre par cœur des faits. Pour développer l'esprit critique de l'élève, l'enseignante ou l'enseignant amènera l'élève à faire des recherches, à résoudre des problèmes et à prendre des décisions. Les cours d'études canadiennes et mondiales l'aideront à acquérir d'excellentes compétences en communication, notamment sur le plan de l'expression orale, de la lecture et de l'écriture. L'élève aura aussi l'occasion de se familiariser avec la technologie de l'information dans le but de recueillir, de classer, d'interpréter et de

présenter des données. Les compétences ainsi acquises non seulement lui seront utiles dans les autres disciplines du secondaire et tout au long de ses études postsecondaires, mais elles lui permettront aussi de s'adapter à un milieu de travail en constante évolution.

Les trois matières de ce programme-cadre sont interreliées et se rattachent à d'autres disciplines du curriculum. Par exemple, l'éducation à la citoyenneté a des liens étroits avec l'histoire; la géographie est liée aux sciences et à l'éducation technologique; l'histoire se rattache à l'éducation artistique, au français et aux sciences humaines et sociales.

Dans le programme-cadre de l'élémentaire, la géographie et l'histoire constituent des matières distinctes dès la 7^e année; dans les années précédentes, ces deux matières sont intégrées dans un ensemble qui constitue les études sociales. Le cours « Principes de géographie du Canada » de 9^e année assure une continuité avec les attentes et les contenus d'apprentissage en études sociales et en géographie de la 1^{re} à la 8^e année et un approfondissement des habiletés acquises. Le cours « Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale » de 10^e année porte sur l'histoire du Canada de la Première Guerre mondiale jusqu'aux temps présents et complète le programme de 7^e et de 8^e année, qui portait également sur le Canada. L'enseignante ou l'enseignant des cours d'histoire de 10^e année peut miser sur les habiletés de recherche de l'élève, acquises au palier élémentaire, pour l'aider à acquérir des connaissances plus approfondies sur l'histoire du Canada. Le cours « Éducation à la citoyenneté » de 10^e année amène l'élève à mieux saisir le rôle de l'individu dans la société en lui permettant de comprendre les principes fondamentaux de la démocratie et ce qui caractérise la citoyenne ou le citoyen responsable.

Après la 10^e année, l'élève peut choisir parmi une gamme de cours optionnels du programme-cadre d'études canadiennes et mondiales. Les cours de 11^e et de 12^e année s'appuient sur les connaissances acquises dans les cours obligatoires d'histoire et de géographie offerts en 9^e et 10^e année. En études canadiennes et mondiales, les cours de 11^e et de 12^e année sont conçus pour aider l'élève à approfondir ses connaissances, à parfaire ses compétences et à préciser ses intérêts. Ces cours préparent l'élève à poursuivre ses études postsecondaires ou à intégrer avec succès le marché du travail et à participer de façon responsable et éclairée à la vie de sa communauté.

Le rôle de l'élève

L'élève est responsable de son apprentissage. Si elle ou il consacre le temps nécessaire à ses travaux scolaires et s'efforce d'apprendre, l'élève se rendra compte qu'elle ou il fait des progrès et que ses habiletés se développent. Cela motivera l'élève et l'incitera à poursuivre ses apprentissages. Certains, cependant, en dépit de leurs efforts, éprouveront des difficultés. Pour réussir, ces élèves devront pouvoir compter sur l'attention et les encouragements du personnel enseignant et, dans certains cas, sur un soutien supplémentaire. Toutefois, apprendre à réfléchir à ses apprentissages, à en assumer la responsabilité et à être l'artisan de son succès doit faire partie de l'éducation de tout élève.

Puisque le programme-cadre prône une approche pratique basée sur l'expérience en société, il est important que l'élève s'engage à respecter les consignes et fasse preuve de collaboration et d'esprit d'équipe. L'élève devrait saisir toutes les occasions possibles en dehors de la classe pour approfondir sa compréhension des concepts et explorer le rapport entre les connaissances et les habiletés acquises en classe et celles que lui apporte son vécu. Par exemple, l'élève pourrait se tenir au courant des enjeux contemporains en constituant son propre dossier sur les questions d'actualité qui sont traitées dans les médias de langue française.

Le rôle des parents

Le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant tourne principalement autour des axes suivants : connaître le curriculum, accompagner leur enfant dans son apprentissage, faire du foyer un milieu d'apprentissage et un lieu d'épanouissement culturel.

Connaître le curriculum. L'élève a tendance à fournir un meilleur rendement scolaire lorsque ses parents s'intéressent à ses études. S'ils se familiarisent avec les programmes-cadres du curriculum, les parents sauront quelles sont les connaissances, les habiletés et les compétences que leur enfant doit acquérir dans ses cours. Cela leur permettra de discuter de façon pertinente avec leur enfant au sujet de ses apprentissages scolaires. Cela leur permettra aussi d'appuyer le travail de l'enseignante ou l'enseignant. Les parents pourront lui fournir des renseignements utiles et lui poser des questions pertinentes sur les progrès de leur enfant. De plus, s'ils connaissent les attentes et les contenus d'apprentissage des cours suivis par leur enfant, les parents pourront mieux comprendre les commentaires inscrits dans le bulletin scolaire et collaborer avec l'enseignante ou l'enseignant en vue d'améliorer le rendement scolaire de l'élève.

Accompagner leur enfant dans son apprentissage. Les parents peuvent manifester leur intérêt pour l'apprentissage de leur enfant de bien des façons, par exemple en s'informant auprès de leur enfant de sa journée à l'école, en l'encourageant à faire ses travaux ou en assistant aux réunions de parents. Comme l'apprentissage de leur enfant se fait en français, il serait important qu'ils valorisent l'acquisition d'une bonne compétence langagière en français. En ce qui concerne le présent programme-cadre, les parents pourraient encourager leur enfant à s'intéresser à l'actualité et à se poser des questions sur ce qui l'entoure, de façon à développer son jugement critique. Ils pourraient aussi l'encourager à assumer ses responsabilités de jeune citoyenne ou jeune citoyen et à se tailler une place dans la communauté francophone de l'Ontario.

Faire du foyer un milieu d'apprentissage. Les parents pourraient encourager leur enfant à participer à des activités qui élargiront ses horizons et enrichiront sa compréhension du monde. Par exemple, pour lui faire prendre conscience de ses responsabilités civiques, les parents pourraient promouvoir l'adoption d'habitudes de conservation des ressources et de protection de l'environnement. En effet, la lutte contre la pollution et contre le gaspillage des ressources constitue un enjeu contemporain important. En participant à des programmes écologiques, l'élève pourra mieux comprendre le rôle qu'elle ou il peut jouer pour améliorer son milieu physique et humain.

Faire du foyer un lieu d'épanouissement culturel. L'appui des parents est essentiel pour favoriser le développement de l'identité franco-ontarienne. Le fait de parler français à la maison, de prévoir des activités culturelles et récréatives en français et d'offrir des ressources en français à leur enfant renforcera le travail éducatif fait à l'école de langue française. Cela permettra à l'élève de mieux réussir à l'école et de se lier de façon plus étroite à la culture d'expression française.

Le rôle de l'enseignante ou l'enseignant

Le rôle de l'enseignante ou l'enseignant tourne autour de trois axes : créer un milieu d'apprentissage convivial pour l'élève, lui proposer des activités pertinentes et faire de l'aménagement linguistique en français une priorité.

Créer un milieu d'apprentissage convivial. L'enseignante ou l'enseignant doit élaborer des stratégies d'enseignement pour aider l'élève à réaliser les attentes du cours ainsi que des stratégies appropriées pour évaluer son apprentissage. Il lui faut concevoir des stratégies qui tiennent compte des différents styles d'apprentissage et les adapter pour répondre aux divers besoins de ses élèves afin de les aider, entre autres, à acquérir les compétences reliées à la lecture, à l'écriture, à la communication orale et à la numératie qui sont nécessaires pour réussir dans leurs études. Les stratégies utilisées devraient aussi viser à insuffler à chaque élève le désir d'apprendre et à lui donner la motivation nécessaire pour donner son plein rendement.

Proposer des activités pertinentes. L'enseignante ou l'enseignant fait des liens entre la théorie et la pratique et conçoit des activités qui se fondent sur un apprentissage actif. En misant sur le connu et le concret, elle ou il amènera l'élève à découvrir et à intégrer les concepts à l'étude par l'entremise du questionnement, de la recherche, de l'observation et de la réflexion. L'enseignante ou l'enseignant l'encouragera à situer ces concepts dans un contexte qui lui permettra d'en voir clairement la pertinence et l'application dans le monde qui l'entoure.

Faire de l'aménagement linguistique en français une priorité. La qualité de la langue utilisée est garante de la qualité des apprentissages. Il importe donc qu'en salle de classe on attache la plus grande importance à la qualité de la communication orale et écrite, quelle que soit l'activité d'apprentissage. Il ne s'agit pas toutefois de tout corriger, mais plutôt d'encadrer l'élève dans le processus de production orale et écrite afin qu'elle ou il puisse transmettre clairement ses idées. Il faut lui offrir un milieu linguistique cohérent, où tout contribue à enrichir ses compétences en français. Il est donc essentiel que l'élève dispose de diverses ressources d'apprentissage en français.

Le rôle de la directrice ou du directeur d'école

De concert avec tous les intervenants, la directrice ou le directeur d'école prendra les mesures nécessaires pour fournir la meilleure expérience scolaire possible à tous les élèves, y compris aux élèves moins performants et aux élèves en difficulté. La directrice ou le directeur d'école a la responsabilité de s'assurer que l'élève qui a un plan d'enseignement individualisé (PEI) obtient les adaptations et les changements décrits dans son PEI. Il lui incombe de s'assurer de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du PEI.

La directrice ou le directeur d'école veille à ce que le curriculum de l'Ontario soit mis en œuvre dans sa totalité dans toutes les classes et à ce que des ressources appropriées soient mises à la disposition des élèves et du personnel enseignant. Elle ou il conçoit des mesures pour appuyer l'épanouissement d'une culture d'expression française en conformité avec la politique d'aménagement linguistique du conseil scolaire. À cet égard, la directrice ou le directeur d'école travaille en collaboration avec divers intervenants pour créer une communauté apprenante, laquelle constituera un milieu communautaire où il fera bon vivre et apprendre en français. Elle ou il encouragera également la participation du personnel enseignant aux activités de perfectionnement professionnel afin de favoriser l'excellence de l'enseignement.

Organisation du programme-cadre d'études canadiennes et mondiales

Les cours offerts

Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales offre des cours d'histoire et de géographie en 9^e et 10^e année. Le cours « Principes de géographie du Canada » est un cours obligatoire de 9^e année, tandis que le cours « Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale » est un cours obligatoire de 10^e année. Ces cours sont offerts en tant que cours *théorique* ou en tant que cours *appliqué*. L'élève de la 9^e ou de la 10^e année choisit entre les cours théoriques et appliqués en tenant compte de ses points forts, de ses intérêts et de ses besoins. Ces deux types de cours sont définis ci-dessous :

- Les **cours théoriques** permettent à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés en lui proposant une étude de la théorie et de problèmes abstraits. Ils mettent l'accent sur les concepts fondamentaux de la matière et explorent des concepts connexes. Des applications pratiques complètent ces cours lorsque cela est approprié.
- Les **cours appliqués** mettent l'accent sur les concepts fondamentaux de la matière et permettent à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés en lui proposant des applications pratiques et des exemples concrets. On utilise des situations familières pour illustrer les idées et on donne à l'élève davantage de possibilités d'appliquer les concepts et les théories à l'étude.

Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales comprend aussi le cours « Éducation à la citoyenneté ». Ce cours obligatoire est offert en 10^e année et donne droit à un demi-crédit. Il a été conçu comme un cours *ouvert*, soit un cours approprié pour tous les élèves.

Les élèves doivent avoir réussi les cours théoriques ou appliqués de géographie de 9^e année et d'histoire de 10^e année avant d'entreprendre les cours de 11^e et de 12^e année offerts en études canadiennes et mondiales (voir les organigrammes des préalables aux pages suivantes).

Les conseils scolaires peuvent élaborer et offrir à l'échelon local un cours de 10^e année en histoire du Canada qui comptera comme un crédit obligatoire en histoire du Canada (voir la note Politique/Programmes n° 134 qui révisé la section 7.1.2, « Cours élaborés à l'échelon local », du document *Les écoles secondaires de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999* [ESO]). Que ce cours élaboré à l'échelon local compte ou non comme un crédit obligatoire, il peut être élaboré pour préparer l'élève à réussir les cours *préemploi* de 11^e année en droit, en économie ou en histoire. L'approbation ministérielle du cours élaboré à l'échelon local autorise le conseil scolaire à l'utiliser comme préalable pour n'importe lequel de ces cours.

Les cours de 11^e et de 12^e année en études canadiennes et mondiales sont optionnels. Cependant, pour son diplôme, l'élève doit obtenir au moins un crédit en 11^e ou 12^e année dans l'une des disciplines suivantes : études canadiennes et mondiales, français, sciences humaines et sociales, *English* ou une troisième langue. Il suffit de réussir un des cours de 11^e ou de 12^e année du programme-cadre d'études canadiennes et mondiales pour satisfaire à cette condition d'obtention du diplôme.

Cours de 9^e et de 10^e année en études canadiennes et mondiales

Année	Cours	Type	Code	Crédit
9 ^e année	Principes de géographie du Canada	Théorique	CGC1D	1
9 ^e année	Principes de géographie du Canada	Appliqué	CGC1P	1
10 ^e année	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale	Théorique	CHC2D	1
10 ^e année	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale	Appliqué	CHC2P	1
10 ^e année	Éducation à la citoyenneté	Ouvert	CHV2O	0,5

N. B. : Il n'existe pas de cours préalable pour les cours ci-dessus.

Les cours donnant droit à des demi-crédits

À l'exception du cours « Éducation à la citoyenneté », les cours décrits dans le présent document ont été conçus comme des cours donnant droit à un crédit entier. Cependant, on pourra les offrir sous forme de demi-cours, lesquels donneront droit à un demi-crédit.

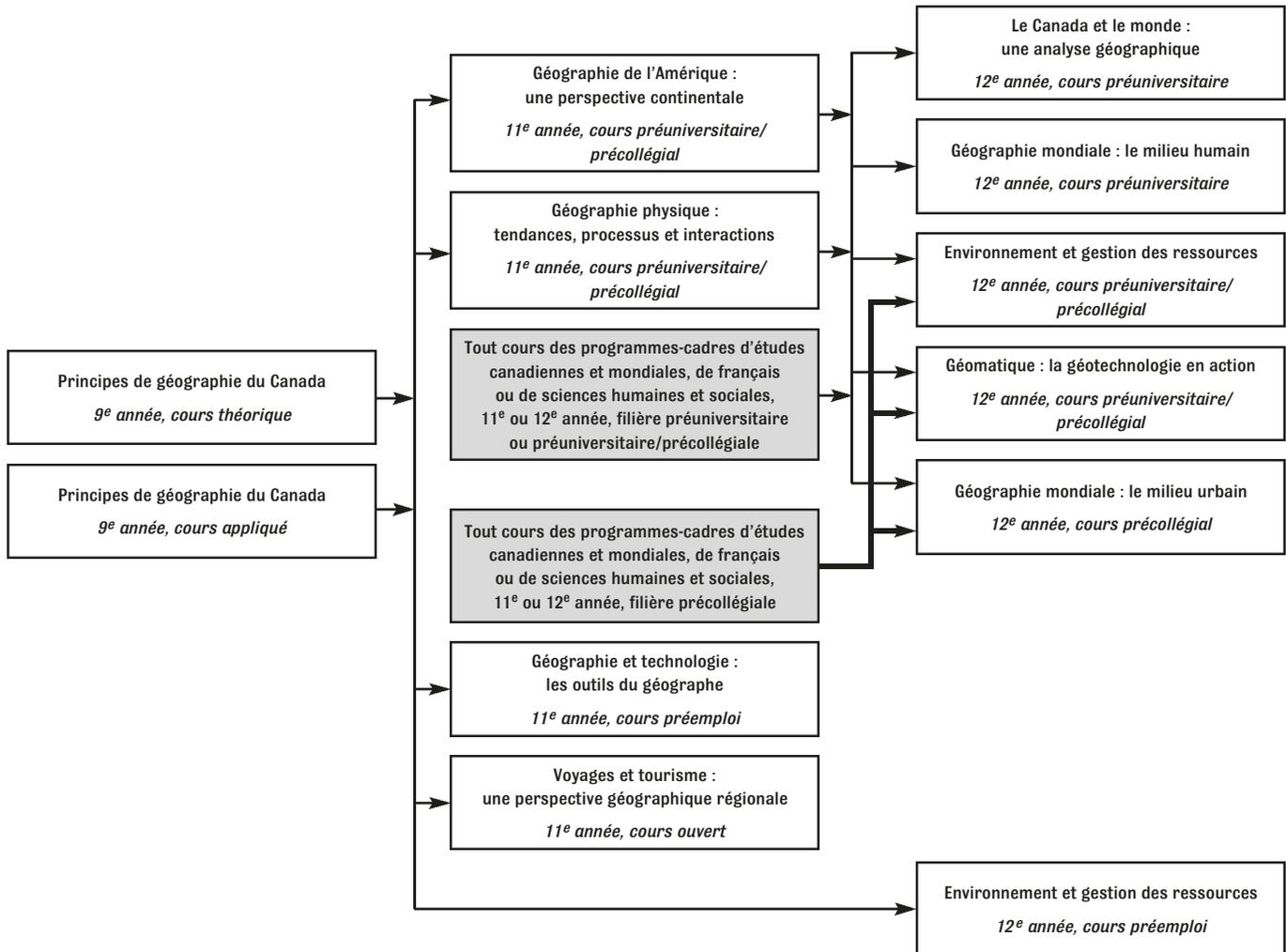
Les demi-cours exigent un minimum de 55 heures d'enseignement. Ils doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Les deux demi-cours qui sont élaborés à partir d'un cours donnant droit à un crédit entier doivent ensemble inclure toutes les attentes et tous les contenus d'apprentissage du cours dont ils sont tirés. Les attentes et les contenus d'apprentissage de chacun des deux demi-cours doivent être tirés de tous les domaines d'étude du cours original; ils doivent être répartis entre les deux demi-cours de la meilleure façon possible pour permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés dans le temps alloué.
- Un cours qui constitue un préalable à un autre cours au palier secondaire peut aussi être offert sous forme de deux demi-cours. Cependant, l'élève doit réussir les deux demi-cours pour obtenir ce préalable. L'élève n'est pas tenu de terminer les deux demi-cours si le cours original ne constitue pas un préalable à un cours qu'elle ou il a l'intention de suivre.
- Le titre de chaque demi-cours doit préciser « Partie 1 » ou « Partie 2 ». Un demi-crédit (0,5) sera inscrit dans la colonne des crédits du bulletin scolaire et du relevé de notes de l'Ontario.

Les conseils scolaires s'assureront que tous les demi-cours respectent les conditions ci-dessus et feront rapport annuellement sur tous les demi-cours au ministère de l'Éducation dans les rapports d'octobre des écoles.

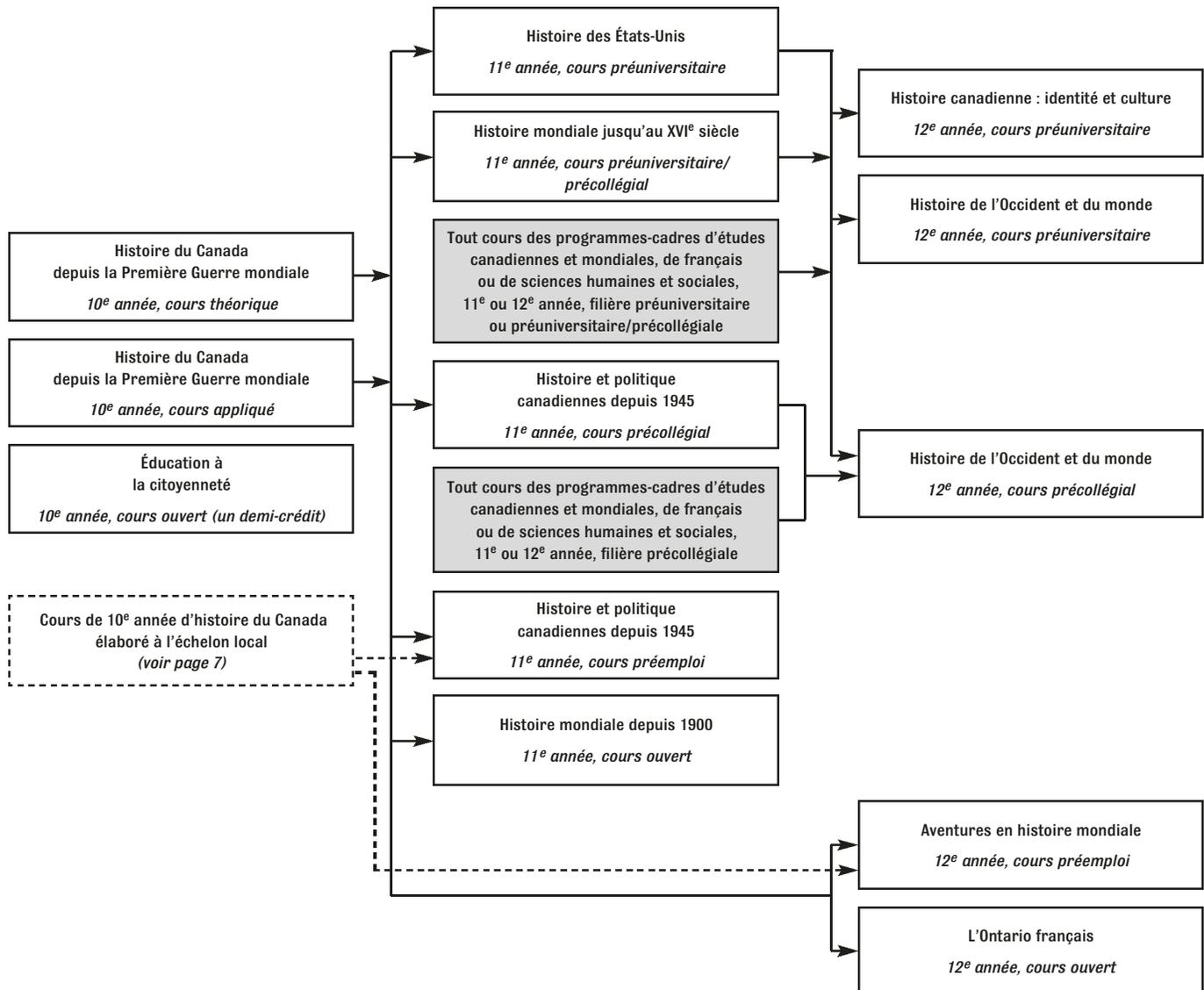
Organigramme des préalables pour les cours d'études canadiennes et mondiales, de la 9^e à la 12^e année : géographie

Cet organigramme présente l'organisation des cours en fonction des préalables. Toutes les options de cheminement entre les cours ne sont cependant pas indiquées.



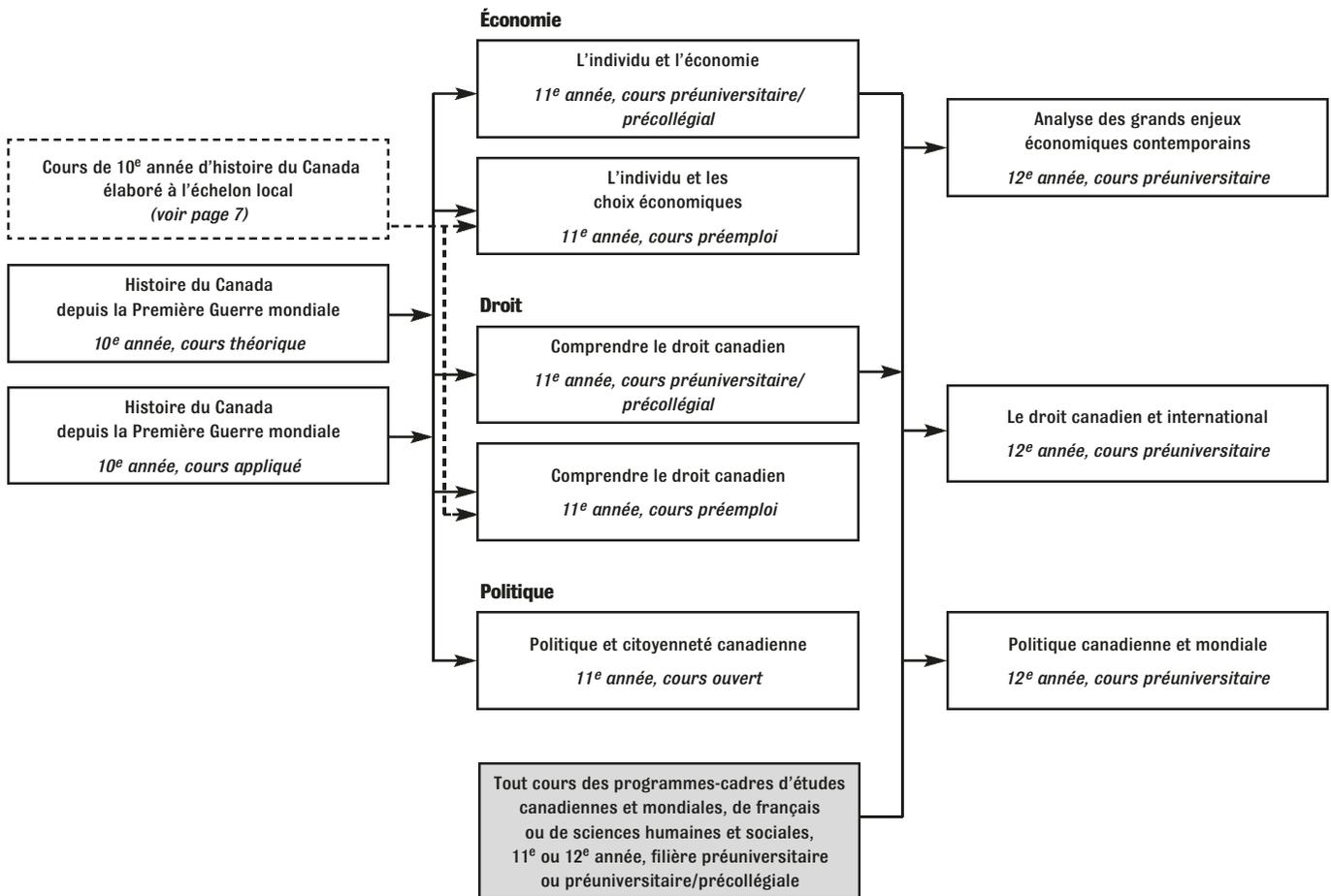
Organigramme des préalables pour les cours d'études canadiennes et mondiales, de la 9^e à la 12^e année : histoire

Cet organigramme présente l'organisation des cours en fonction des préalables. Toutes les options de cheminement entre les cours ne sont cependant pas indiquées.



Organigramme des préalables pour les cours d'études canadiennes et mondiales, de la 9^e à la 12^e année : économie, droit et politique

Cet organigramme présente l'organisation des cours en fonction des préalables. Toutes les options de cheminement entre les cours ne sont cependant pas indiquées.



Les attentes et les contenus d'apprentissage

Les attentes décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés que l'élève doit avoir acquises à la fin de chaque cours, tandis que les contenus d'apprentissage décrivent en détail ces connaissances et ces habiletés. L'élève devra pouvoir démontrer l'acquisition de celles-ci dans son travail en classe, dans ses recherches ainsi que lors d'épreuves et d'examens qui servent à évaluer son rendement.

Les attentes et les contenus d'apprentissage sont regroupés dans différents domaines d'étude. De plus, les contenus d'apprentissage sont répartis en plusieurs rubriques, lesquelles portent chacune sur des aspects particuliers des connaissances et des habiletés traitées dans le cours. Cette répartition pourra aider le personnel enseignant à planifier les activités d'apprentissage.

L'organisation en domaines d'étude et en rubriques ne signifie pas que les attentes et les contenus d'apprentissage d'une rubrique ou d'un domaine d'étude doivent être abordés séparément. La répartition en rubriques devrait aider l'enseignante ou l'enseignant à se concentrer sur des aspects particuliers de la matière lors de la préparation des leçons et des activités d'apprentissage. Les concepts, les contenus et les habiletés énoncés dans les domaines d'étude de chaque cours devraient, lorsque c'est approprié, être intégrés tout au long du cours. Il est à noter, cependant, que les attentes et les contenus d'apprentissage du domaine portant sur la méthodologie et la recherche ne peuvent être réalisés qu'en relation avec les attentes et les contenus d'apprentissage des autres domaines.

Plusieurs des contenus d'apprentissage comprennent des exemples entre parenthèses. Ces exemples illustrent le type d'habileté, le type de connaissances, la portée de l'apprentissage ou le degré de complexité recherché. Ils ne sont ni obligatoires ni exhaustifs. L'enseignante ou l'enseignant pourra choisir de concentrer sa leçon sur deux ou trois exemples suggérés ou choisir d'autres exemples.

Les habiletés de la pensée et de la recherche

Dans les cours d'études canadiennes et mondiales, l'élève est appelé à développer sa capacité à formuler des questions de recherche et à planifier les recherches nécessaires pour y répondre. Elle ou il apprend diverses méthodes de recherche afin de mener à bien son enquête et afin de savoir quelles méthodes employer pour une recherche particulière. L'élève saura comment trouver des renseignements pertinents dans des sources multiples, notamment des livres, des journaux, des études sur le terrain, des entrevues, des artefacts, des cartes climatiques, des photographies aériennes et d'époque, des images-satellites, des diagrammes, des illustrations, des tableaux ainsi que dans des sources électroniques (vidéocassettes, cédéroms, Internet). De plus, l'élève se familiarisera avec l'éthique qui sous-tend la recherche. Elle ou il apprendra à respecter la confidentialité des données personnelles et à obtenir un consentement éclairé avant toute entrevue.

D'une année d'études à l'autre, l'élève utilisera ces sources d'une façon de plus en plus précise et approfondie. Elle ou il fera la distinction entre les sources primaires et les sources secondaires pour déterminer leur validité et leur pertinence et pour les exploiter de manière adéquate.

Étant donné l'importance de la recherche en études canadiennes et mondiales, tous les cours, excepté un, comprennent un domaine d'étude sur la méthodologie. La seule exception concerne le cours « Éducation à la citoyenneté »; bien que celui-ci ne comporte pas un tel domaine, il comprend une attente sur la méthodologie.

Le domaine sur la méthodologie comprend les volets suivants :

- questions de recherche et collecte de l'information;
- analyse et interprétation;
- communication.

L'enseignante ou l'enseignant utilisera son jugement professionnel pour déterminer l'envergure et la profondeur avec lesquelles elle ou il traitera les attentes et les contenus d'apprentissage en fonction du type de cours et de l'année d'études.

Les concepts fondamentaux en études canadiennes et mondiales

La connaissance et la compréhension des concepts de système, de communauté, de changement et de gouvernance sont essentielles à la planification de l'enseignement et de l'évaluation en études canadiennes et mondiales. C'est par l'entremise de ces concepts que l'élève se forgera une vision cohérente et nuancée du monde. Ces concepts sont interdépendants et se complètent. Le tableau suivant comprend une brève définition des concepts fondamentaux et une liste des concepts qui y sont reliés.

Concepts fondamentaux	Concepts connexes
<p>Système : Ce concept permet de comprendre la façon dont les êtres humains et le milieu physique sont organisés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • milieu physique • milieu humain • écosystème • écozone • environnement • région • relation spatiale • interdépendance • ressource • répartition • écologie • organisation
<p>Communauté : Ce concept se rattache au fonctionnement des sociétés et des cultures et à l'interaction entre elles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • patrimoine • tradition • identité • peuplement • empreinte écologique • idéologie • migration • diversité • interaction • échange/commerce • mondialisation • communication • marché • civilisation • population • culture • société • influence • religion • milieu urbain
<p>Changement : Le changement se manifeste tout au long des siècles à travers divers phénomènes et contextes tels qu'ils existaient à différentes périodes ou époques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • fluctuation • durabilité • temps • cause et effet • évolution • durée • continuité • chronologie • période • époque • mutation
<p>Gouvernance : Ce concept est lié aux structures mises en place par les êtres humains pour gérer l'organisation sociale, économique et politique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • structure • civisme • citoyenneté • démocratie • justice • liberté • coopération • politique • sécurité • protection • administration • autorité • résolution de problèmes • pouvoir • prise de décisions • économie • gouvernement

Évaluation du rendement de l'élève

Le processus d'évaluation du rendement de l'élève

L'objectif premier de l'évaluation consiste à améliorer l'apprentissage de l'élève. Les données recueillies au moyen de l'évaluation aident le personnel enseignant à cerner les points forts et les points faibles de l'élève par rapport aux attentes visées. Ces données permettent aussi au personnel enseignant d'adapter le programme et les approches pédagogiques aux besoins de l'élève et d'en évaluer l'efficacité globale.

Le processus d'évaluation consiste d'abord à recueillir des données provenant de diverses sources, notamment les démonstrations, les projets, les activités et les tests, qui témoignent jusqu'à quel point l'élève satisfait aux attentes. L'enseignante ou l'enseignant peut donner à l'élève une rétroaction descriptive qui la ou le guidera dans ses efforts pour s'améliorer. Il s'agit ensuite de juger de la qualité du travail de l'élève en fonction des critères établis et d'y attribuer une valeur.

L'enseignante ou l'enseignant fondera l'évaluation sur les attentes du curriculum en se servant de la grille d'évaluation du programme-cadre, conformément aux consignes énoncées dans le présent document. Pour assurer la validité et la fiabilité de l'évaluation ainsi que pour favoriser l'amélioration du rendement scolaire, l'enseignante ou l'enseignant doit utiliser des stratégies d'évaluation qui :

- portent sur la matière enseignée et sur la qualité de l'apprentissage de l'élève;
- sont fondées sur la grille d'évaluation du rendement (pages 18 et 19), laquelle met en relation quatre grandes compétences et les descriptions des niveaux de rendement;
- sont diversifiées et échelonnées tout au long du cours pour donner à l'élève des possibilités suffisantes de montrer l'étendue de son apprentissage;
- conviennent aux activités d'apprentissage, aux attentes et aux contenus d'apprentissage, de même qu'aux besoins et aux expériences de l'élève;
- sont justes pour tous les élèves;
- tiennent compte des besoins de l'élève en difficulté, conformément aux stratégies décrites dans son plan d'enseignement individualisé (PEI);
- tiennent compte des besoins de l'élève inscrit au programme d'actualisation linguistique en français (ALF) ou de perfectionnement du français (PDF);
- favorisent la capacité de l'élève de s'autoévaluer et de se fixer des objectifs précis;
- reposent sur des échantillons des travaux de l'élève qui illustrent bien son niveau de rendement;
- servent à communiquer à l'élève la direction à prendre pour améliorer son rendement;
- sont communiquées clairement à l'élève et aux parents au début du cours et à tout autre moment approprié durant le cours.

Le niveau 3 de la grille d'évaluation (pages 18 et 19) correspond à la norme provinciale. Le rendement à ce niveau est pleinement satisfaisant. Le personnel enseignant et les parents peuvent considérer que l'élève ayant un rendement de niveau 3 sera bien préparé pour le cours suivant.

Le niveau 1, bien qu'il indique une réussite, signifie que l'élève a démontré un rendement inférieur à la norme provinciale. Le niveau 2 indique un rendement moyen qui se rapproche de la norme provinciale. Le niveau 4 signifie que le rendement de l'élève est supérieur à la norme provinciale. Cependant, cela ne veut pas dire que l'élève dépasse les attentes du cours, mais plutôt qu'elle ou il démontre une compréhension plus approfondie de la matière que l'élève dont le rendement se situe au niveau 3.

Le ministère de l'Éducation met à la disposition du personnel enseignant de la documentation qui l'aidera à améliorer ses méthodes et stratégies d'évaluation, et, par conséquent, son évaluation du rendement de l'élève. Cette documentation comprend des échantillons de travaux d'élèves (appelés copies types) qui illustrent chacun des quatre niveaux de rendement.

La grille d'évaluation du rendement

La grille d'évaluation du rendement en études canadiennes et mondiales sera utilisée par le personnel enseignant de toute la province. Elle lui permettra de porter un jugement sur le rendement de l'élève basé sur des niveaux de rendement clairs et précis et sur des données recueillies sur une période prolongée.

L'intention de la grille d'évaluation du rendement est de :

- fournir un cadre qui couvre les attentes pour tous les cours du programme-cadre;
- guider l'enseignante ou l'enseignant lors de l'élaboration d'instruments de mesure et de grilles adaptées;
- guider l'enseignante ou l'enseignant lors de la planification de son enseignement;
- communiquer à l'élève ses points forts et les points qu'elle ou il devrait améliorer;
- préciser les compétences et les critères d'après lesquels sera évalué le rendement de l'élève.

La grille porte sur les quatre **compétences** suivantes : connaissance et compréhension, habiletés de la pensée, communication et mise en application. Ces compétences couvrent l'ensemble des éléments à l'étude et des habiletés visés par les attentes et les contenus d'apprentissage. Elles sont précisées par des critères clairs et sont complémentaires les unes des autres.

L'enseignante ou l'enseignant doit déterminer quelles compétences utiliser pour évaluer l'atteinte des attentes. Les compétences doivent être mesurées et évaluées de manière équilibrée tout au long du cours. De plus, il est essentiel de donner à l'élève des occasions multiples et diverses de démontrer jusqu'à quel point elle ou il a satisfait aux attentes, et ce, pour chacune des quatre compétences.

Les compétences sont définies comme suit :

- La compétence « *connaissance et compréhension* » est la construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.
- La compétence « *habiletés de la pensée* » est l'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative. Ces habiletés comprennent les habiletés liées à la planification (p. ex., exploration, formulation de questions de recherche, collecte et organisation de l'information) et au traitement de l'information (p. ex., analyser, interpréter, évaluer, tirer des conclusions). Les processus comprennent, entre autres, la résolution de problèmes, le questionnement et la prise de décisions.
- La compétence « *communication* » est la transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens. L'information et les idées peuvent être transmises de façon orale (p. ex., exposés, débats), de façon écrite (p. ex., comptes rendus, rapports, lettres) et de façon visuelle (p. ex., maquettes, plans, cartes, présentations sur vidéocassette).
- La compétence « *mise en application* » est l'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers et leur transfert à de nouveaux contextes.

Dans la grille d'évaluation du rendement, une série de **critères** viennent préciser davantage chaque compétence et définissent les dimensions du rendement de l'élève qui sont évaluées. Par exemple, le premier critère sous la compétence « *connaissance et compréhension* » est la « connaissance des éléments à l'étude (p. ex., faits, personnages, événements, terminologie) ».

Les **descripteurs** permettent à l'enseignante ou l'enseignant de poser un jugement professionnel au sujet de la qualité du rendement de l'élève et de lui donner une rétroaction descriptive. Dans la grille d'évaluation du rendement, le descripteur général « *efficacité* » est utilisé pour tous les critères des trois dernières compétences de la grille. L'efficacité est définie comme étant la capacité de réaliser entièrement le résultat attendu. L'enseignante ou l'enseignant pourra se servir de descripteurs plus spécifiques en fonction de la compétence et du critère visés lorsqu'elle ou il élaborera des grilles adaptées. Ces descripteurs comprennent *la convenance, la clarté, l'exactitude, la précision, la logique, la pertinence, la cohérence, la souplesse, la profondeur et l'envergure*. Par exemple, l'enseignante ou l'enseignant pourrait déterminer le niveau d'efficacité pour la compétence « *habiletés de la pensée* » en évaluant le niveau logique d'une analyse; pour la compétence « *communication* », elle ou il pourrait évaluer le niveau de clarté de la communication des idées; pour la compétence « *mise en application* », elle ou il pourrait évaluer la convenance et l'envergure des liens établis. De la même façon, pour la compétence « *connaissance et compréhension* », l'évaluation de la connaissance des éléments à l'étude pourrait porter sur l'exactitude des faits tandis que l'évaluation de la compréhension des éléments à l'étude pourrait porter sur la profondeur d'une explication.

L'**échelle de progression** (p. ex., avec une efficacité limitée, avec une certaine efficacité, avec efficacité ou avec beaucoup d'efficacité) qualifie le rendement de l'élève à chacun des niveaux de la grille. Par exemple, pour un élève dont le rendement se situe au niveau 3 par rapport au premier critère de la compétence « *habiletés de la pensée* », on dirait que l'élève « *utilise les habiletés de planification avec efficacité* ».

Grille d'évaluation du rendement en études canadiennes et mondiales

Compétences	50 – 59 % Niveau 1	60 – 69 % Niveau 2	70 – 79 % Niveau 3	80 – 100 % Niveau 4
Connaissance et compréhension <i>La construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.</i>				
L'élève :				
Connaissance des éléments à l'étude (p. ex., faits, personnages, événements, terminologie).	– démontre une connaissance limitée des éléments à l'étude.	– démontre une connaissance partielle des éléments à l'étude.	– démontre une bonne connaissance des éléments à l'étude.	– démontre une connaissance approfondie des éléments à l'étude.
Compréhension des éléments à l'étude (p. ex., concepts, principes, théories, processus, procédures).	– démontre une compréhension limitée des éléments à l'étude.	– démontre une compréhension partielle des éléments à l'étude.	– démontre une bonne compréhension des éléments à l'étude.	– démontre une compréhension approfondie des éléments à l'étude.
Habiletés de la pensée <i>L'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative.</i>				
L'élève :				
Utilisation des habiletés de planification (p. ex., exploration, formulation de questions de recherche, collecte et organisation de l'information).	– utilise les habiletés de planification avec une efficacité limitée.	– utilise les habiletés de planification avec une certaine efficacité.	– utilise les habiletés de planification avec efficacité.	– utilise les habiletés de planification avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des habiletés de traitement de l'information (p. ex., analyser, interpréter, évaluer, tirer des conclusions).	– utilise les habiletés de traitement de l'information avec une efficacité limitée.	– utilise les habiletés de traitement de l'information avec une certaine efficacité.	– utilise les habiletés de traitement de l'information avec efficacité.	– utilise les habiletés de traitement de l'information avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des processus de la pensée critique et de la pensée créative (p. ex., résolution de problèmes, questionnement, prise de décisions).	– utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une efficacité limitée.	– utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une certaine efficacité.	– utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec efficacité.	– utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec beaucoup d'efficacité.

Compétences	50 – 59 % Niveau 1	60 – 69 % Niveau 2	70 – 79 % Niveau 3	80 – 100 % Niveau 4
Communication <i>La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.</i>				
L'élève :				
Expression et organisation des idées et de l'information (p. ex., organisation logique, information pertinente).	– exprime et organise les idées et l'information avec une efficacité limitée.	– exprime et organise les idées et l'information avec une certaine efficacité.	– exprime et organise les idées et l'information avec efficacité.	– exprime et organise les idées et l'information avec beaucoup d'efficacité.
Communication des idées et de l'information, de façon orale, écrite et visuelle, à des fins précises (p. ex., informer, convaincre) et pour des auditoires spécifiques (p. ex., camarades, personnel enseignant, gens de la communauté).	– communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une efficacité limitée.	– communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une certaine efficacité.	– communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec efficacité.	– communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des conventions (p. ex., conventions cartographiques et linguistiques, conventions portant sur la présentation des projets de recherche) et de la terminologie à l'étude.	– utilise les conventions et la terminologie avec une efficacité limitée.	– utilise les conventions et la terminologie avec une certaine efficacité.	– utilise les conventions et la terminologie avec efficacité.	– utilise les conventions et la terminologie avec beaucoup d'efficacité.
Mise en application <i>L'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers et leur transfert dans de nouveaux contextes.</i>				
L'élève :				
Application des connaissances et des habiletés dans des contextes familiers.	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une efficacité limitée.	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une certaine efficacité.	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec efficacité.	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec beaucoup d'efficacité.
Transfert des connaissances et des habiletés à de nouveaux contextes.	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une efficacité limitée.	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une certaine efficacité.	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec efficacité.	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec beaucoup d'efficacité.
Établissement de liens (p. ex., entre les matières; entre son expérience personnelle et celle d'autrui; entre l'école et la communauté).	– établit des liens avec une efficacité limitée.	– établit des liens avec une certaine efficacité.	– établit des liens avec efficacité.	– établit des liens avec beaucoup d'efficacité.

N. B. : L'élève qui obtient moins de 50 % à la fin d'un cours ne recevra pas de crédit pour ce cours.

La communication du rendement

Le bulletin scolaire de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année doit servir à communiquer officiellement à l'élève et à ses parents le rendement scolaire fourni. Le bulletin scolaire dresse un bilan du rendement que l'élève a fourni par rapport aux attentes des cours suivis, pendant une période déterminée du semestre ou de l'année scolaire, sous forme de notes exprimées en pourcentage. La note en pourcentage représente la qualité du rendement global de l'élève en fonction des attentes du cours et indique le niveau de rendement correspondant dans la grille d'évaluation de la discipline.

Une note finale est inscrite à la fin de chaque cours et le crédit correspondant est accordé si l'élève a obtenu une note de 50 % ou plus. Pour chaque cours de la 9^e à la 12^e année, la note finale sera déterminée comme suit :

- Soixante-dix pour cent de la note sera fondée sur les évaluations effectuées tout au long du cours. Cette portion de la note devrait refléter le niveau de rendement le plus fréquent durant le cours, bien qu'il faille accorder une attention particulière aux niveaux de rendement les plus récents.
- Trente pour cent de la note sera fondée sur l'évaluation finale qui prendra la forme d'un examen, d'une activité, d'une dissertation ou de tout autre mode d'évaluation approprié. Ceux-ci seront administrés vers la fin du cours.

Considérations concernant la planification du programme

L'enseignante ou l'enseignant doit planifier son programme d'études canadiennes et mondiales en tenant compte de certaines considérations, notamment celles qui sont présentées ci-après.

L'aménagement linguistique dans le contexte de l'école de langue française

Conformément à la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française, 2004* et au mandat de l'école de langue française, l'enseignement et l'apprentissage devront tenir compte de l'attente générique suivante :

« L'élève utilise la langue française et l'ensemble des référents culturels connexes pour exprimer sa compréhension, synthétiser l'information qui lui est communiquée et s'en servir dans divers contextes. »

Lors de la planification des activités d'enseignement et d'apprentissage, le personnel enseignant tiendra compte des priorités en aménagement linguistique ainsi que des interventions qui sont établies par l'équipe-école pour réaliser ces priorités. On concevra ces interventions afin d'établir les conditions favorables à la création d'un espace francophone qui tienne compte du dynamisme de la communauté scolaire et qui en respecte le pluralisme. Ces interventions auront pour but, entre autres, de contrer les effets sur l'apprentissage du contexte anglo-dominant.

Comme la langue française sert de véhicule à la culture qui la particularise, il faut créer un milieu qui permette à l'élève d'acquérir une solide compétence langagière en français à l'oral et à l'écrit. Les activités d'apprentissage doivent se dérouler en français, que celles-ci aient lieu à l'école ou hors de l'école. D'ailleurs, l'enseignante ou l'enseignant doit insister sur l'emploi du terme juste pour amener l'élève à acquérir la terminologie française en usage en études canadiennes et mondiales.

Afin d'aider l'élève à s'identifier à la francophonie, le personnel enseignant doit tout mettre en œuvre pour créer des situations d'apprentissage qui permettent à l'élève de s'affirmer culturellement et de s'engager dans les activités sociales, communautaires et culturelles de son milieu francophone.

Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage

L'élève apprend mieux lorsqu'on lui offre un éventail diversifié d'activités d'apprentissage. La géographie, l'histoire et l'éducation à la citoyenneté se prêtent à un vaste éventail d'approches. Il faudrait privilégier les approches qui encouragent l'élève à faire des recherches, à développer son esprit critique, à travailler en équipe, à discuter de questions d'intérêt public et à proposer des solutions à des préoccupations sociales. Ces approches favorisent un apprentissage actif qui lui permet de mieux assimiler les notions présentées et d'acquérir des compétences pratiques. Parmi les stratégies d'enseignement et d'apprentissage qui sont appropriées en études canadiennes et mondiales, mentionnons le travail et la collecte de données sur le terrain, l'apprentissage coopératif en petits groupes, les jeux de rôle, les simulations, les séances de remue-ménages, la construction d'arbres conceptuels, la création de scénarios de prises de décisions,

la réflexion personnelle, la présentation de séminaires et le dialogue constructif. Pour aider l'élève à mieux comprendre les contenus à l'étude, l'enseignante ou l'enseignant pourrait aussi incorporer à ses cours des visites de musées, d'édifices gouvernementaux, de sites archéologiques ou de sites naturels. De plus, on pourrait inviter la classe à participer à des célébrations ou à des festivals de langue française dans la communauté.

Il est important que l'enseignante ou l'enseignant prévoie des activités qui permettront à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour faire les applications et les transferts appropriés et effectuer des recherches de plus en plus complexes. Dans tous les aspects du programme-cadre, l'élève doit pouvoir mener avec efficacité des recherches et communiquer clairement. Pour communiquer les résultats de ses recherches, l'élève rédigera des rapports, utilisera des supports médiatiques, fera des exposés oraux et présentera des notes, des descriptions, des illustrations, des tableaux ou des graphiques.

Lorsque les interactions sont nombreuses et diversifiées à l'intérieur de la classe, l'enseignante ou l'enseignant est davantage en mesure d'examiner le processus et les résultats de l'apprentissage des élèves. Les stratégies d'apprentissage actif permettent également d'appliquer les connaissances et les habiletés à des problèmes et à des situations de la vie réelle. Cependant, comme le programme d'études canadiennes et mondiales porte sur des éléments que l'on peut interpréter selon différents points de vue, plusieurs des questions abordées et des réponses proposées ne devraient pas être présentées comme étant définitives; il faudrait au contraire les situer dans un contexte temporel et spatial spécifique.

La création d'un milieu d'enseignement et d'apprentissage stimulant et engageant tant pour les garçons que pour les filles, et ce dans la richesse de leur complémentarité, contribue à la réussite de tous les élèves. Pour créer un tel milieu, il faut déterminer les interventions qui doivent être conservées, celles qui peuvent être améliorées et celles qui pourraient être adoptées pour rejoindre davantage les garçons et pour mieux accompagner les filles dans leur apprentissage.

L'importance de l'actualité

L'étude des événements courants est un élément essentiel qui souligne la pertinence et le caractère à la fois immédiat et continu des études canadiennes et mondiales. Les discussions qui portent sur les événements courants suscitent non seulement l'intérêt de la classe, mais elles aident aussi l'élève à comprendre son monde et la relation qui existe entre les événements du passé et les situations d'aujourd'hui. L'étude des événements courants ne doit pas être présentée comme un sujet à part dans le programme, mais doit être intégrée à l'étude des contenus d'apprentissage dont ces événements sont l'extension.

Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales pour l'élève en difficulté

Lors de la planification des programmes d'études canadiennes et mondiales à l'intention de l'élève en difficulté, le personnel enseignant devrait commencer par examiner les attentes du curriculum pour la matière et le cours ainsi que les besoins de l'élève, et déterminer laquelle des options suivantes serait la plus appropriée :

- aucune adaptation* ou modification; ou
- adaptations seulement; ou
- attentes modifiées et adaptations au besoin.

Si l'élève requiert des adaptations ou des attentes modifiées, il faut consigner, dans le plan d'enseignement individualisé (PEI), les renseignements pertinents, qui sont indiqués ci-dessous. Pour en savoir davantage sur les exigences du ministère de l'Éducation concernant les PEI, veuillez consulter le document intitulé *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000*. On trouvera des renseignements plus détaillés sur la planification des programmes pour l'enfant en difficulté dans le document intitulé *Plan d'enseignement individualisé – Guide, 2004*. (Ces deux documents sont postés sur le site Web du ministère de l'Éducation à www.edu.gov.on.ca.)

Les élèves en difficulté qui ne requièrent que des adaptations. Certains élèves en difficulté peuvent suivre le curriculum prévu pour le cours et démontrer un apprentissage autonome si on leur fournit des adaptations. Les attentes du curriculum pour le cours ne sont nullement modifiées par l'utilisation d'adaptations. Les adaptations requises pour faciliter l'apprentissage de l'élève doivent être inscrites dans le PEI (voir pages 11 et 12 du *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000*). Les mêmes adaptations seront probablement inscrites dans le PEI pour plusieurs cours, sinon pour tous les cours suivis par l'élève.

Il existe trois types d'adaptations. Les *adaptations pédagogiques* désignent les changements qui sont apportés aux stratégies d'enseignement, tels que les styles de présentation, les méthodes d'organisation, l'utilisation de la technologie et du multimédia. Les *adaptations environnementales* désignent les changements qui sont apportés à la salle de classe ou au milieu scolaire, tels que la désignation préférentielle d'un siège ou le recours à un éclairage particulier. Les *adaptations en matière d'évaluation* désignent les changements qui sont apportés aux stratégies d'évaluation pour permettre à l'élève de démontrer son apprentissage. Par exemple, on pourrait donner plus de temps à l'élève pour terminer les examens ou ses travaux scolaires, ou lui permettre de répondre oralement à des questions d'examen (pour des exemples supplémentaires, voir page 14 du *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000*).

Si seules des adaptations sont nécessaires en études canadiennes et mondiales, le rendement de l'élève sera évalué par rapport aux attentes du curriculum du cours et par rapport aux niveaux de rendement décrits dans le présent document.

* Les adaptations désignent des stratégies d'enseignement et d'évaluation individualisées, un soutien fourni par du personnel ou un équipement personnalisé.

Les élèves en difficulté qui requièrent des attentes modifiées. Certains élèves en difficulté requièrent des attentes modifiées, lesquelles ne correspondent pas exactement aux attentes prévues pour le cours. Pour la plupart des élèves, les attentes modifiées reflètent les attentes prévues pour le cours, mais comprennent des changements quant à leur nombre et à leur complexité. Il est important de vérifier l'étendue des modifications apportées aux attentes et de les indiquer clairement dans le PEI. Comme il est spécifié dans la section 7.12 du document de politique *Les écoles secondaires de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario*, il reviendra à la directrice ou au directeur d'école de déterminer si la réalisation des attentes modifiées signifie que l'élève a réussi le cours et si la réalisation de ces attentes permet à l'élève de recevoir un crédit pour le cours. La directrice ou le directeur d'école informera de sa décision les parents et l'élève.

Lorsqu'on s'attend à ce qu'un élève satisfasse à la plupart des attentes du curriculum d'un cours, les attentes modifiées devraient indiquer de quelle façon elles sont modifiées par rapport aux attentes du cours. Lorsque les modifications sont si étendues que la réalisation des attentes modifiées ne donnerait probablement pas droit à un crédit, les attentes devraient spécifier les exigences précises ou les tâches d'après lesquelles le rendement de l'élève sera évalué et à partir desquelles une note pour le cours sera inscrite dans le bulletin scolaire de l'Ontario. Les attentes modifiées indiquent les connaissances ou les habiletés que l'élève devrait pouvoir démontrer et qui seront évaluées à chaque étape du bulletin (voir pages 10 et 11 du *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000*). Les attentes modifiées représentent des réalisations précises, réalistes, observables et mesurables et décrivent les connaissances ou les habiletés précises que l'élève peut démontrer de façon autonome, en utilisant au besoin des adaptations en matière d'évaluation. Les attentes de l'élève doivent être revues une fois au moins à toutes les étapes du bulletin et être mises à jour au besoin, à la lumière des progrès faits par l'élève (voir page 11 du *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000*).

Si l'élève requiert des attentes modifiées en études canadiennes et mondiales, l'évaluation de son rendement sera fondée sur les attentes inscrites dans son PEI et sur les niveaux de rendement décrits dans le présent document. Sur le bulletin scolaire de l'Ontario, on doit cocher la case réservée au PEI pour chaque cours pour lequel l'élève requiert des attentes modifiées, et on doit inscrire l'énoncé approprié du *Guide du bulletin scolaire de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année* (voir page 7 de ce guide). Les commentaires de l'enseignante ou l'enseignant devraient comprendre des renseignements pertinents sur la capacité de l'élève de démontrer qu'elle ou il a satisfait aux attentes modifiées. Le personnel enseignant devrait aussi indiquer les prochaines étapes.

L'élève des programmes d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français

L'enseignante ou l'enseignant doit porter une attention particulière à l'élève inscrit au programme d'actualisation linguistique en français (ALF) ou de perfectionnement du français (PDF). Elle ou il veillera en particulier à ce que l'élève comprenne et assimile la terminologie propre aux études canadiennes et mondiales, acquière les compétences fondamentales requises dans ces matières et se familiarise avec les référents culturels propres à la francophonie. L'enseignante ou l'enseignant choisira des stratégies d'enseignement et des activités appropriées aux besoins de l'élève du programme d'ALF ou de PDF en consultation avec l'enseignante ou l'enseignant de l'un et de l'autre de ces programmes et adaptera le matériel d'apprentissage en conséquence.

L'enseignante ou l'enseignant doit créer un milieu sécurisant où l'élève se sent accepté. L'élève se sentira ainsi plus à l'aise, ce qui lui permettra de prendre des risques, de s'exprimer et d'apprendre plus aisément. Pour faciliter son apprentissage, l'enseignante ou l'enseignant pourra recourir aux pratiques suivantes :

- partir du vécu de l'élève et de ses connaissances;
- vérifier régulièrement si l'élève comprend;
- mettre l'accent sur les idées clés et communiquer avec l'élève dans un langage clair et précis;
- utiliser des indices visuels et du matériel concret si l'élève est au niveau débutant dans l'apprentissage du français;
- ajuster les attentes en fonction du niveau de langue de l'élève et de sa date d'arrivée au Canada;
- présenter le vocabulaire utilisé dans la discipline pour aider l'élève à comprendre le contenu de la leçon;
- faciliter l'entraide entre élèves.

Lorsque des changements sont apportés à un cours suivi par l'élève inscrit dans un programme d'ALF ou de PDE, il faudra cocher la case ALF ou PDF sur le bulletin scolaire de l'élève pour les cours appropriés (voir à ce sujet le *Guide du bulletin scolaire de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année, 1999*).

On peut consulter *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Actualisation linguistique en français et Perfectionnement du français, 1999* sur le site Web du ministère de l'Éducation à www.edu.gov.on.ca.

L'éducation antidiscriminatoire dans le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales

Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales a été conçu pour aider l'élève à acquérir les habiletés de pensée qui sont essentielles aux citoyennes et citoyens d'une société démocratique complexe, laquelle s'inscrit dans une époque de changements rapides sur le plan technologique, économique, politique et social. On s'attend à ce que l'élève comprenne les droits, les privilèges et les responsabilités de la citoyenneté et qu'elle ou il montre du respect, de la tolérance et de la compréhension envers les personnes, les groupes et les cultures de la communauté internationale ainsi que du respect et un sens des responsabilités vis-à-vis de l'environnement. On s'attend également à ce que l'élève comprenne qu'il est essentiel pour une citoyenne ou un citoyen responsable de protéger les droits de la personne et de s'opposer au racisme et à toute autre forme de discrimination et d'expression de haine.

En études canadiennes et mondiales, l'élève apprendra à reconnaître la contribution de divers groupes au développement de l'Ontario français, du Canada et du monde. Les habiletés reliées à la pensée critique et à la recherche qui sont acquises dans les cours d'études canadiennes et mondiales renforceront la capacité de l'élève de reconnaître les partis pris et les stéréotypes dans les comptes rendus de l'actualité, les récits historiques, les points de vue, les représentations et les illustrations. Les activités d'apprentissage et les ressources utilisées pour mettre en œuvre le programme-cadre devraient refléter différents points de vue et diverses expériences, y compris la perspective autochtone. Ces activités et ces ressources devraient permettre à l'élève d'être sensibilisé aux expériences et aux perceptions d'autrui.

La littératie et la numératie

Les compétences liées à la littératie et à la numératie sont essentielles à tous les apprentissages, dans toutes les disciplines. On définit la littératie comme la maîtrise des savoirs qui permettent à l'élève de s'exprimer, d'écrire, de lire, de chercher des informations, d'utiliser la technologie de l'information et d'exercer une pensée critique à un niveau lui permettant d'être fonctionnel dans ses apprentissages actuels et futurs. Quant à la numératie, elle est constituée de l'ensemble des compétences essentielles se basant sur les concepts mathématiques et des compétences connexes, lesquels permettent à l'élève d'utiliser la mesure et les propriétés des nombres et des objets géométriques, de résoudre des problèmes, de développer sa pensée critique, de lire et d'interpréter les informations faisant appel aux concepts mathématiques et de communiquer des idées mathématiques.

La littératie et la numératie permettront à l'élève d'apprendre sa vie durant dans toutes les disciplines et d'accéder à des niveaux de pensée supérieure. Il incombe au personnel enseignant de toutes les disciplines de veiller à ce que l'élève progresse dans l'acquisition des compétences liées à la littératie et à la numératie. Si l'enseignante ou l'enseignant remarque qu'un élève accuse un retard dans l'acquisition des compétences liées à la littératie et à la numératie, elle ou il devra prendre des dispositions particulières pour l'aider en s'inspirant des initiatives de littératie et de numératie élaborées par son conseil scolaire et son école.

La place de la technologie en études canadiennes et mondiales

La technologie de l'information et de la communication (TIC) propose divers outils qui peuvent enrichir l'apprentissage en études canadiennes et mondiales. Il existe de nombreux programmes informatiques conçus pour aider les élèves, les professionnels et les chercheurs dans les domaines de la géographie, de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté, notamment des programmes de simulation, des ressources multimédias, des bases de données, des modules d'apprentissage assisté par ordinateur et des logiciels d'application.

Cette technologie est particulièrement importante dans le domaine de la géographie. De nos jours, l'élève peut facilement accéder à des cartes géographiques et à d'autres données spatiales et les manipuler pour résoudre des problèmes et prendre des décisions. L'accès au SPG (système de positionnement global) et au SIG (système d'information géographique) permet à l'élève d'acquérir des compétences très recherchées dans de nombreuses carrières.

Grâce aux sites Web et à la technologie des cédéroms, l'élève des cours d'histoire a maintenant accès aux sources primaires conservées par les musées et les archives du pays et du monde entier. Cet accès aux ressources permet à l'élève d'effectuer des recherches plus diversifiées et plus authentiques qu'elle ou il n'aurait pu le faire auparavant.

Il est important d'encourager l'élève à utiliser ces outils chaque fois que cela est approprié. Elle ou il pourra ainsi développer les habiletés nécessaires à l'utilisation des innovations technologiques et médiatiques ainsi que des applications informatisées à des fins de recherche, de collecte d'informations, de production, de présentation, de communication et de simulation. Il est à noter que la vidéoconférence est une technologie accessible dans les conseils scolaires et les écoles de langue française et qu'elle pourrait servir à relier deux classes ou plus dans le cadre d'un projet.

Le programme d'orientation et de formation au cheminement de carrière

Les connaissances et les habiletés que l'élève acquiert en géographie et en histoire sont des compétences professionnelles polyvalentes. L'élève pourra se rendre compte des répercussions des tendances et des événements locaux et mondiaux sur l'économie et sur son avenir professionnel. L'étude de la géographie et de l'histoire peut déboucher sur des emplois dans des domaines connexes, tels que le droit, l'économie, l'aménagement du territoire, la politique, le journalisme, la gestion des ressources, la technologie de l'information, l'enseignement, les loisirs et le tourisme.

Si on lui offre des activités telles que l'observation au poste de travail, l'expérience de travail, l'éducation coopérative et des exposés par des conférencières et conférenciers francophones, l'élève devrait pouvoir cerner et examiner des possibilités de carrière se rapportant à la géographie et à l'histoire ou dans lesquelles ses connaissances en géographie et en histoire se révéleront utiles.

La santé et la sécurité

Il faudra prendre les dispositions nécessaires relativement aux questions de santé et de sécurité lorsque l'apprentissage fera appel à des activités pratiques, en particulier celles qui se déroulent à l'extérieur de l'école. L'enseignante ou l'enseignant reverra la politique du conseil scolaire sur les démarches à respecter lors des sorties éducatives et planifiera avec soin ces activités afin de prévoir les problèmes et de prévenir les risques pour la santé et la sécurité des élèves.

Géographie

Aperçu

La géographie est une matière interactive qui regroupe des éléments humains et physiques dans le cadre de l'étude des peuples, des lieux et des milieux de la planète. L'élève étudie la surface de la Terre selon différentes perspectives, notamment celles de la géographie physique et de la géographie humaine. Le fait de savoir où se produit un événement politique ou social ou un phénomène physique et d'en connaître l'évolution permet de mieux le situer dans son contexte spatial. La sensibilisation de l'élève aux questions écologiques implique une connaissance des processus de formation de la Terre et de l'interaction des diverses formes de vie avec le milieu. L'étude de la géographie vient appuyer et orienter la prise de décisions et la résolution de problèmes dans différents domaines comme l'aménagement du territoire, le développement économique, la gestion des ressources et de l'environnement.

Compte tenu de l'interdépendance grandissante des pays au niveau économique, de l'utilisation incontrôlée des ressources de la planète et des inquiétudes que soulèvent certains problèmes comme le réchauffement de la Terre, l'urbanisation et la croissance démographique, les sociétés et les gouvernements comptent sur une population qui a des connaissances géographiques et qui est capable de porter un jugement éclairé sur des questions de nature écologique et sociale.

Domaines d'étude

Fondements de la géographie : espace et systèmes. Dans l'étude de la surface terrestre, l'élève s'appuie, en faisant ses travaux, sur des mesures spatiales, dont l'élévation, la distance, la superficie, la direction et l'échelle, ainsi que sur des notions plus complexes comme l'emplacement, la région, la répartition et la configuration. La géographie porte sur l'étude des systèmes physiques, économiques, politiques et culturels. L'élève découvre l'interdépendance de ces systèmes et, ce faisant, en comprend la structure, l'évolution et les interactions.

Interactions humaines et environnementales. Les êtres humains font partie intégrante du milieu naturel, qui exerce une influence sur eux. Inversement, les politiques et les activités des êtres humains modifient le milieu naturel. Une telle relation existe entre la population et le milieu urbain, culturel ou économique. Il est important que l'élève comprenne ces relations afin d'analyser les répercussions que les phénomènes naturels ont sur les êtres humains et celles que les décisions humaines ont sur le milieu.

Perspectives mondiales. La géographie oblige l'élève à envisager toute situation dans un contexte mondial. L'élève étudie les caractéristiques des différentes régions du monde et les liens les unissant, et examine les questions qui ont une portée locale et mondiale. Vu l'interdépendance des économies nationales et internationales, l'ampleur des mouvements de population et la circulation croissante des capitaux, des biens et des services, il est particulièrement important pour l'élève d'aujourd'hui d'étudier les événements dans une perspective mondiale.

Changements. Dans un monde en constante évolution, l'élève doit pouvoir compter sur des connaissances diverses et des habiletés polyvalentes pour réussir. C'est dans un contexte local et mondial que les géographes déterminent les tendances, analysent les facteurs de changement et prévoient les effets de ces derniers sur les milieux physique et humain. Ce genre de connaissances et d'habiletés multiples est très utile pour résoudre des problèmes et planifier une recherche.

Méthodologie et recherche en géographie. L'élève a recours à des méthodes et à des outils divers dans ses travaux. Certains, comme les études sur le terrain et l'analyse informatique, sont utilisés dans d'autres disciplines; d'autres sont propres à la géographie, notamment la cartographie, l'interprétation de photographies aériennes, l'analyse d'images-satellites, le recours au système de positionnement global (SPG) et au système d'information géographique (SIG). Ces techniques, combinées aux perspectives spatiales et écologiques de la géographie et à la façon dont l'étude de la géographie intègre du matériel de diverses sources, rendent l'étude de cette matière particulièrement pertinente pour l'élève d'aujourd'hui.

**Principes de géographie du Canada,
9^e année , cours théorique**

(CGC1D)

Ce cours fait ressortir la diversité et le caractère distinct du Canada et présente des éléments de géographie physique et humaine. L'élève examine les interactions entre l'être humain et son environnement à l'échelle nationale ainsi que les relations du Canada avec d'autres pays sur le plan économique, culturel et environnemental. Elle ou il effectue des recherches pour analyser des questions géographiques et présente ses conclusions. L'utilisation de diverses méthodes et technologies propres à la géographie lui permet de développer sa pensée critique et d'acquérir des habiletés en recherche et en communication.

Préalable : Aucun

Fondements de la géographie : espace et systèmes

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les composantes et les constantes de l'organisation spatiale au Canada.
- analyser la diversité régionale des milieux physique et humain au Canada.
- évaluer les facteurs qui influent sur la formation des systèmes naturels et humains du Canada.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Organisation spatiale

- décrire la nature des écozones en soulignant les critères utilisés pour les définir.
- expliquer les concepts propres à la géographie (p. ex., écozone, écoumène, région, zone frontalière, zone de transition, écologie).
- préciser les caractéristiques des régions physiques et hydrographiques, celles des zones climatiques et des zones de végétation du Canada ainsi que celles des sols.
- analyser la distribution spatiale des revendications territoriales récentes des peuples autochtones (p. ex., à l'aide de cartes, de photographies aériennes, de diagrammes).

Diversité des milieux physique et humain

- décrire les caractéristiques (p. ex., complexité, interconnexion, support vital, source d'énergie) des systèmes naturels (p. ex., climat, biome, processus géologique de la lithosphère et de l'hydrosphère).
- décrire les caractéristiques (p. ex., complexité, interconnexion, influence sur les systèmes naturels) des systèmes humains (p. ex., transports, communications, infrastructures, réseaux énergétiques, systèmes économiques).

- analyser (p. ex., à l'aide de pyramides d'âge) la population canadienne et l'immigration (p. ex., taux de natalité, taux de mortalité, migration nette).
- expliquer le concept de disparité économique régionale en précisant les causes de ce phénomène et ses effets sur les régions et l'économie du pays.
- comparer, à l'aide de schémas, l'aménagement des terres dans diverses régions du Canada (p. ex., Québec rural, sud de l'Ontario, Prairies).
- déterminer en quoi des œuvres d'artistes, en particulier des œuvres d'artistes francophones, reflètent divers aspects du milieu physique canadien (p. ex., peinture, sculpture, littérature, musique).

Formation des systèmes

- décrire des infrastructures du milieu humain (p. ex., réseaux de transport et de communication, installations industrielles et commerciales, aménagement urbain).
- proposer divers types d'infrastructures (p. ex., en matière de transport, de communication, d'aménagement urbain) qui favorisent la mise en valeur d'un territoire (p. ex., Nunavut).

- interpréter des plans de villes qui indiquent les zones d'utilisation des sols tout en décrivant leurs fonctions respectives et leur évolution dans le temps et l'espace.
- identifier les facteurs de croissance et de décroissance des villes.
- prédire la localisation des commerces, des industries et des réseaux de transport.
- établir les liens entre les grands types d'agriculture et les facteurs physiques et économiques.

Interactions humaines et environnementales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les interactions entre les milieux physique et humain au Canada pour mieux comprendre l'aménagement des paysages urbains et ruraux.
- déterminer les effets de la répartition inégale des ressources naturelles sur le développement régional et le défi associé à leur durabilité.
- évaluer les solutions proposées pour protéger l'environnement, assurer le développement durable des ressources et favoriser la croissance économique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interactions

- expliquer l'expression « empreinte écologique ».
- dégager, à l'aide de cartes appropriées, les conséquences des activités économiques et des concentrations démographiques sur l'environnement d'aujourd'hui et de demain (p. ex., disparition des terres agricoles, pollution).
- évaluer l'incidence des facteurs humains et physiques sur la répartition actuelle de la population canadienne.
- expliquer l'importance pour la population des ressources naturelles (p. ex., sol, minéraux, végétation, faune) en matière d'emplois, de revenus, de commerce, de développement régional et de qualité de vie.
- expliquer comment la vision traditionnelle de l'environnement des peuples autochtones a influé sur leur façon d'interagir avec leur milieu (p. ex., concepts du lieu, de la nature, de la frontière).
- décrire les problèmes d'approvisionnement en eau douce et leurs retombées sur la population canadienne.
- préciser les conséquences pour la population d'une ville lorsque ses activités économiques reposent essentiellement sur l'exploitation d'une ressource non renouvelable (p. ex., Elliot Lake [Ontario], Sandom [Colombie-Britannique], Murdochville [Québec], Uranium City [Saskatchewan]).

Environnement, développement durable et économie

- expliquer la notion de développement durable des ressources et son importance pour les générations à venir.
- expliquer les politiques de protection de l'environnement au Canada et leurs objectifs (p. ex., Plan vert du Canada).
- déterminer les facteurs qui ont contribué à l'épuisement d'une ressource et les mesures qui auraient pu prévenir ce problème (p. ex., déclin de la pêche à la morue dans l'Atlantique, exploitation forestière excessive).

Répartition des ressources naturelles

- déterminer la répartition régionale et l'importance relative des principales sources d'énergie (p. ex., eau, gaz naturel, pétrole) et des sources d'énergie de substitution (p. ex., énergie solaire, éolienne, nucléaire).

- évaluer les mesures prises dans sa localité pour conserver les ressources et protéger l'environnement (p. ex., les 3 R-V [réduction, réemploi, recyclage – valorisation]).
- évaluer les avantages et les désavantages de certains mégaprojets controversés (p. ex., projet du Grand Canal pour acheminer l'eau de la baie James, projet Hibernia, sables bitumineux d'Athabaska, mines de diamant dans les Territoires du Nord-Ouest, gazoducs de la vallée du Mackenzie).

Perspectives mondiales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire comment la diversité physique et humaine du Canada influe sur ses liens économiques, culturels et environnementaux avec d'autres pays.
- analyser les relations que le Canada entretient avec d'autres pays.
- décrire des situations ou des problèmes internationaux ayant des retombées au Canada.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Diversité physique et humaine et liens avec d'autres pays

- expliquer comment les systèmes naturels du Canada font partie des systèmes naturels mondiaux (p. ex., cercle de feu du Pacifique, plaques continentales, biomes mondiaux, courants marins).
- expliquer l'attrait qu'exerce la nature canadienne sur les touristes étrangers (p. ex., loisirs, sports, recherche des grands espaces, beauté du paysage) et les retombées économiques de ce tourisme.
- analyser les causes de l'immigration au Canada (p. ex., facteurs d'incitation et d'attraction) et les conséquences de cette immigration sur les régions canadiennes.

Relations internationales

- décrire les contributions du Canada sur le plan international (p. ex., maintien de la paix, aide humanitaire, télécommunications, technologies, sports, arts) ainsi que sa participation à divers organismes (p. ex., Organisation des Nations Unies [ONU], Développement et Paix, Commonwealth, Sommet de la Francophonie, Comité international olympique) et à diverses ententes (p. ex., ALÉNA, Protocole de Kyoto).

- déterminer la part des ressources et des produits que détient le Canada dans le monde (p. ex., minéraux, pétrole, produits agricoles, produits forestiers, produits manufacturiers).
- évaluer les facteurs susceptibles de resserrer les liens culturels du Canada avec d'autres pays (p. ex., tourisme, famille, éducation, arts).

Défis mondiaux

- comparer l'empreinte écologique moyenne des Canadiennes et Canadiens à celle des personnes originaires des pays en voie de développement (p. ex., modes d'utilisation de l'environnement par les personnes originaires de pays africains).
- justifier les raisons de la croissance ou de la décroissance du commerce extérieur du Canada (p. ex., loi du marché, concurrence).
- comparer les différences de points de vue entre le Canada et d'autres pays sur diverses questions (p. ex., environnement, gestion des ressources, commerce, santé, mouvements de population, partage d'une frontière commune).

Changements

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer les changements que subissent les milieux physique et humain dans l'espace et dans le temps.
- évaluer les répercussions des changements survenus dans le monde du travail et dans les domaines de la technologie et des échanges internationaux.
- analyser certains changements qui se produisent dans l'organisation socioéconomique et dans l'environnement au Canada et en prédire les répercussions.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Milieux physique et humain

- expliquer les causes et la nature de certains changements ainsi que leurs effets sur les milieux physique et humain (p. ex., changements technologiques, politiques gouvernementales, politiques des entreprises, règlements de zonage, catastrophes naturelles).
- décrire les grands facteurs de transformation de la société canadienne (p. ex., immigration, urbanisation, industrialisation, mondialisation).
- expliquer les changements occasionnés par le multiculturalisme et les raisons pour lesquelles le respect des différences culturelles s'impose.

Monde du travail, technologie et commerce

- illustrer, à l'aide de graphiques, de tableaux et de données informatiques, la transformation du Canada qui, de société encore agricole au tournant du XX^e siècle, est devenu une société industrielle à la fine pointe du progrès technologique au XXI^e siècle.
- examiner l'importance pour la population canadienne des progrès technologiques réalisés récemment dans le domaine des transports et des communications

(p. ex., traitement écoénergétique du transport du pétrole, autoroute de l'information).

- analyser l'impact des entreprises multinationales et du commerce international sur la population canadienne et sur l'environnement.

Organisation socioéconomique et environnement

- expliquer les raisons de la résistance au changement et les moyens à prendre pour modifier les attitudes et les comportements des Canadiennes et Canadiens à l'égard de l'environnement.
- retracer l'évolution des secteurs d'activité industrielle de la population active du Canada de 1891 jusqu'à nos jours.
- proposer des changements susceptibles d'améliorer certains aspects de l'organisation socioéconomique dans sa région (p. ex., organisation des loisirs, déblaiement des routes en hiver, collecte des ordures ménagères).

Méthodologie et recherche en géographie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie et les outils propres à la géographie pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- utiliser des méthodes propres à la géographie pour analyser et interpréter les résultats de ses recherches.
- communiquer des idées et des opinions étayées par des recherches.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions d'ordre géographique et collecte de l'information

- formuler des questions sur des sujets et des préoccupations en géographie.
- repérer des lieux géographiques sur des cartes à l'aide de coordonnées géographiques et militaires.
- effectuer des études sur le terrain (p. ex., utilisation du système d'information en géographie [SIG]) afin de recueillir des données sur certaines composantes des milieux physique et humain de sa région.
- décrire des possibilités de carrière qui requièrent des habiletés et des connaissances en géographie ainsi que l'utilisation de géotechnologies, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- utiliser les outils propres à la géographie (p. ex., atlas, cartes de tous genres, photographies aériennes, images-satellites, plans de villes, sources de référence, banques de données informatiques) pour analyser et interpréter des données.
- utiliser des méthodes statistiques (p. ex., moyenne, médiane, corrélation) lors de l'analyse de données géographiques.
- déterminer la fiabilité et la validité des sources d'information primaires et secondaires en faisant la distinction entre une opinion, un argument et un fait dans les sources étudiées.
- évaluer l'efficacité de certaines technologies utilisées dans la recherche (p. ex., système de positionnement global [SPG], système d'information en géographie [SIG]).
- préparer un tableau synoptique en vue de faire une étude ou une recherche.
- effectuer des exercices de planification d'une région après en avoir étudié les systèmes naturels et humains (p. ex., écozones, réseaux de transport, de communication ou de distribution de l'énergie).
- tirer des conclusions à la suite d'enquêtes ou de recherches.

Communication

- communiquer, oralement, par écrit et visuellement, les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie.
- préparer diverses cartes (p. ex., cartes routières, topographiques, thématiques) illustrant des réalités politiques, démographiques, économiques, physiques et culturelles du Canada en utilisant les conventions cartographiques appropriées (p. ex., légende, échelle, direction).
- préparer ses travaux selon un guide de présentation (p. ex., page titre, table des matières, citations, notes en bas de page, bibliographie).

**Principes de géographie du Canada,
9^e année , cours s appliqué**

(CGC1P)

Ce cours présente des éléments de géographie physique et humaine. L'enseignement mise sur les expériences de l'élève et l'invite à explorer les interactions entre l'être humain et son environnement. L'élève examine les composantes géographiques qui confèrent au Canada sa diversité et son caractère distinct, lesquels, dans une grande mesure, déterminent son rôle dans le monde. L'utilisation de diverses méthodes et technologies propres à la géographie lui permet d'acquérir des habiletés pratiques qui lui seront utiles dans la vie quotidienne.

Préalable : Aucun

Fondements de la géographie : espace et systèmes

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les composantes et les constantes physiques et humaines de l'organisation spatiale au Canada.
- décrire la diversité des milieux physique et humain au Canada.
- expliquer les facteurs responsables de la formation des régions physiques et de la détermination des écozones du Canada.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Organisation spatiale

- comparer les caractéristiques de l'environnement urbain et rural (p. ex., densité de population, utilisation du sol, aménagement du territoire).
- proposer des critères (p. ex., soutien public, facilité d'accès, caractère unique des traits physiques) pour justifier la localisation d'un projet (p. ex., parc provincial ou national).
- analyser les défis à relever dans le développement des systèmes humains (p. ex., transports, services sociaux, gestion des ressources, structures politiques) sur un territoire (p. ex., Nunavut).

Diversité des milieux physique et humain

- décrire des éléments clés du milieu physique du Canada : le relief, le climat, la végétation et les sols.
- décrire les éléments clés des systèmes humains (p. ex., réseau de transport, population, industrie).
- relever les facteurs physiques et humains qui expliquent pourquoi la population canadienne est répartie de façon inégale (p. ex., nordicité, proximité des États-Unis, disponibilité des emplois).

- illustrer (p. ex., à l'aide de peintures, de maquettes, de poèmes, de chansons) des aspects des milieux physique et humain.

Formation des régions physiques et écozones

- appliquer les termes associés aux régions (p. ex., écozone, frontière, zone de transition).
- décrire les processus responsables de la formation des régions physiques (p. ex., tectonique des plaques, volcanisme, plissement, érosion, sédimentation).
- expliquer comment les milieux physique et humain définissent une région (p. ex., climat, relief, densité de population, transports).
- décrire la nature des écozones en soulignant les critères utilisés pour les définir (p. ex., éléments physiques, activité humaine, vie animale).
- comparer deux écozones afin d'en illustrer la diversité physique et humaine.

Interactions humaines et environnementales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les interactions entre les milieux physique et humain dans les régions canadiennes.
- évaluer l'utilisation que font les Canadiennes et Canadiens des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables ainsi que l'importance de ces ressources.
- expliquer la notion de développement durable et les conséquences de l'application de celle-ci sur l'exploitation des ressources naturelles.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interactions

- décrire les contraintes que les diverses composantes du milieu physique (p. ex., climat, hydrographie, topographie) imposent à la population et à ses activités (p. ex., sports, loisirs, exploitation des ressources, développement rural et urbain).
- analyser les conséquences des concentrations démographiques sur les éléments indispensables à la vie, soit l'eau, l'air et la terre (p. ex., pollution, problème de gestion des déchets et du traitement de l'eau potable).
- calculer les coûts liés aux conditions climatiques dans certaines régions du Canada (p. ex., construction, entretien des routes, habillement, déneigement, chauffage des maisons).
- comparer son empreinte écologique à celle de la moyenne nationale (p. ex., calculer son empreinte écologique à partir d'Internet, faire des simulations et des jeux de rôle).
- expliquer les interactions entre le développement lié à l'activité humaine et le milieu physique (p. ex., facteurs de localisation d'industries, de commerces, de réseaux de transport, d'installations sportives, de parcs, d'espaces verts).

- expliquer comment la vision traditionnelle de l'environnement des peuples autochtones a influé sur leur façon d'interagir avec leur milieu (p. ex., concepts du lieu, de la nature et de la frontière).

Ressources naturelles

- distinguer entre ressources renouvelables et ressources non renouvelables en se servant d'exemples précis (p. ex., forêt, hydroélectricité, pêche, mines, pétrole).
- comparer la localisation et l'importance relative des sources d'énergie majeures au Canada.
- identifier les problèmes associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources énergétiques traditionnelles (p. ex., charbon, gaz naturel, hydroélectricité, pétrole).
- expliquer l'importance des ressources naturelles (p. ex., sol, minéraux, végétation, faune) pour la population en matière d'emplois, de revenus et de qualité de vie.
- décrire les moyens utilisés par les gens (p. ex., réduire, réemployer, recycler, valoriser) pour conserver l'eau et l'énergie et pour réduire le volume des déchets solides en vue de protéger l'environnement.

- évaluer (p. ex., à l'aide de critères précis tels que les coûts, la capacité, la disponibilité, la durabilité) l'importance d'utiliser différentes sources d'énergie de substitution au Canada (p. ex., soleil, vent, biomasse) ou des stratégies de conservation.
- illustrer (p. ex., à l'aide d'un tableau synoptique et d'un atlas) le lien entre l'exploitation des ressources naturelles et le développement d'un grand nombre de villes du nord du Canada (p. ex., Hearst, Ontario [mines]; Fort McMurray, Alberta [sables bitumineux]; Kitimat, Colombie-Britannique [barrage hydroélectrique]).

Développement durable

- expliquer la notion de développement durable dans le contexte des ressources forestières canadiennes (p. ex., techniques d'exploitation et de reboisement).
- décrire (p. ex., à l'aide de données informatiques, de tableaux et de graphiques) les perspectives d'avenir de la population d'une ville dont la survie repose sur une ressource unique non renouvelable (p. ex., Schefferville [Québec], Elliot Lake [Ontario], Uranium City [Saskatchewan], Sandom [Colombie-Britannique]).
- proposer des solutions concrètes aux problèmes environnementaux de sa localité (p. ex., clubs de recyclage, nettoyage des rivières ou des cours d'école, affiche promotionnelle de sensibilisation).

Perspectives mondiales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les liens politiques, économiques et culturels entre le Canada et d'autres pays.
- évaluer la durabilité des liens environnementaux que le Canada entretient avec d'autres pays.
- analyser des questions internationales d'actualité qui préoccupent les Canadiennes et Canadiens.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Liens politiques, économiques et culturels

- identifier le rôle du Canada dans les principales organisations internationales (p. ex., ONU, Organisation mondiale de la Santé, Coopération économique Asie-Pacifique) et dans certaines ententes internationales (p. ex., ALÉNA, Protocole de Kyoto).
- rapporter (p. ex., dans un format oral, visuel ou écrit) un événement international d'actualité relié au commerce, à la culture ou aux sports qui concerne des Canadiennes ou Canadiens (p. ex., missions commerciales, Sommet de la Francophonie, réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, Jeux olympiques, Jeux de la Francophonie, Jeux du Commonwealth, Jeux panaméricains).
- décrire diverses influences culturelles étrangères sur les Canadiennes et Canadiens (p. ex., musique, danse, mode, nourriture, médias).
- décrire l'apport de francophones clés de l'Ontario dans les secteurs économiques (p. ex., Robert Campeau, Paul Desmarais, Conrad Lavigne).
- expliquer (p. ex., à l'aide de données statistiques et d'images) l'attrait qu'exerce la nature canadienne sur les touristes étrangers (p. ex., loisirs, sports, recherche des grands espaces, beauté du paysage) et les retombées économiques de ce tourisme.

Liens environnementaux

- décrire les mesures prises par le Canada en ce qui concerne des enjeux environnementaux mondiaux actuels (p. ex., changement climatique, épuisement des ressources océaniques).
- comparer les tendances canadiennes et mondiales quant à la consommation de ressources naturelles et à la pollution (p. ex., niveau de développement par rapport au taux d'utilisation des ressources, PNB par rapport au niveau de pollution).

Questions internationales

- analyser les différences qui existent entre la population du Canada et celle d'autres pays (p. ex., pays en voie de développement, pays industrialisés, pays francophones) en fonction de différents critères (p. ex., consommation de biens, d'aliments et d'énergie, accès aux services et aux loisirs).
- identifier les principales obligations mondiales du Canada (p. ex., maintien de la paix, aide humanitaire, lutte contre le terrorisme).

Changements

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer des changements que subissent les milieux physique et humain dans l'espace et le temps.
- analyser les conséquences des changements physiques, économiques et sociaux sur la société canadienne.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Milieux physique et humain

- expliquer les causes et la nature de certains changements physiques et humains (p. ex., changements climatiques, démographiques).
- expliquer (p. ex., à l'aide de pyramides d'âge et de graphiques) les changements survenus dans la composition et dans l'évolution de la population canadienne depuis le début du XX^e siècle.
- illustrer (p. ex., à l'aide de cartes et de photographies aériennes) des changements (p. ex., modes d'occupation du sol) survenus depuis une vingtaine d'années dans l'aménagement urbain.
- démontrer (p. ex., à l'aide de graphiques et de données informatiques) l'importance des changements survenus dans le domaine de la géographie en ce qui concerne les possibilités de carrière depuis le début du XX^e siècle (p. ex., urbanisme, géomatique).
- proposer des solutions pour améliorer certains aspects du milieu humain dans sa région (p. ex., parcs et espaces verts, pistes cyclables, routes réservées aux autobus, tours de communication).
- prédire les répercussions des changements technologiques (p. ex., technologie de l'information et de la communication, technologie relative aux nouvelles énergies) sur la qualité de vie des Canadiennes et Canadiens (p. ex., conditions de travail, qualité de l'air et de l'eau, éducation, transports).

Société canadienne

- expliquer (p. ex., à l'aide de graphiques, de tableaux et de cartes) la croissance ou la stagnation de certaines villes (p. ex., Toronto, Moncton, Vancouver, Regina, Trois-Rivières, Sudbury).

Méthodologie et recherche en géographie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie et les instruments de mesure propres à la géographie pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer des méthodes propres à la géographie pour analyser et interpréter les résultats des recherches afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des résultats d'études soutenus par des recherches.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions d'ordre géographique et collecte de l'information

- formuler des questions de recherche sur des sujets ou des préoccupations en géographie.
- utiliser une méthode de travail (p. ex., notes, listes, échéanciers, cartes conceptuelles, levés de terrain) convenant à la tâche à accomplir (p. ex., enquêtes, études de cas, observations, rapports).
- appliquer les étapes du processus de prise de décisions à l'étude d'une question géographique (p. ex., localisation de certaines industries, problèmes environnementaux).
- repérer des lieux géographiques sur des cartes à l'aide de coordonnées géographiques et militaires.
- effectuer des études sur le terrain (p. ex., utilisation d'instruments de mesure, recours à des sondages ou à des entrevues).
- utiliser les outils propres à la géographie (p. ex., atlas, cartes de toutes sortes, profils topographiques, photographies aériennes, images-satellites, plans de villes, sources de référence, banques de données informatiques).
- décrire des possibilités de carrière qui requièrent des habiletés et des connaissances en géographie ainsi que l'utilisation

de géotechnologies, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- utiliser divers types de cartes (p. ex., routières, thématiques, topographiques) pour analyser l'information.
- utiliser des habiletés en numératie (p. ex., moyennes, rangs, pourcentages) et en statistiques pour analyser l'information.
- évaluer l'efficacité des technologies utilisées dans la recherche (p. ex., système de positionnement global [SPG], système d'information en géographie [SIG]).
- déterminer la fiabilité et la validité des sources d'information primaires et secondaires.
- distinguer les faits des opinions dans les sources étudiées.
- interpréter l'information en utilisant des organisateurs graphiques (p. ex., cartes conceptuelles, toiles sémantiques, échéanciers, diagrammes de Venn, tableaux de contingence) afin d'appuyer ses conclusions et ses opinions.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie.
- préparer diverses cartes (p. ex., politiques, démographiques, économiques, culturelles, physiques) pour communiquer certaines réalités géographiques.
- communiquer l'information et les résultats de ses recherches selon divers formats (p. ex., tableaux synoptiques, cartes, graphiques, diagrammes) tout en respectant les conventions appropriées (p. ex., légende, échelle, direction).

Histoire

Aperçu

L'étude de l'histoire satisfait notre curiosité innée de connaître nos origines individuelles et collectives, plus particulièrement comme membres de la communauté francophone de l'Ontario. Plus nous comprenons le passé, plus il est facile de comprendre le présent et de nous situer dans un contexte qui nous lie à d'autres époques et à d'autres lieux. De telles connaissances nous permettent de comprendre que nos réalisations et nos problèmes particuliers ne sont pas uniques dans un monde où les forces de la mondialisation rapprochent des peuples de différentes cultures. Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales comprend divers cours d'histoire qui enrichiront les connaissances de l'élève sur l'histoire du Canada. Le cours obligatoire de 10^e année, « Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale », met en lumière les événements et les personnages qui ont façonné le pays depuis cent ans. Les cours d'histoire optionnels de 11^e et de 12^e année constituent des occasions supplémentaires d'explorer le passé du Canada et d'autres pays.

Domaines d'étude

Communauté et mondialisation. On peut étudier différentes sociétés d'un point de vue local, régional, national ou mondial. Les sociétés interagissent par le biais d'échanges commerciaux et culturels, de la colonisation, de guerres et d'ententes internationales. Ces interactions constituent la pierre angulaire de la mondialisation actuelle. Au fil du temps, les rapports entre les communautés ont changé en raison de certains facteurs, comme les nouvelles technologies et les mouvements migratoires. C'est en étudiant l'évolution de sa communauté dans le temps et l'espace que l'élève prend conscience de son identité.

Changement et continuité. On entend par continuité les aspects immuables de la vie. Ainsi, l'espèce humaine a toujours vécu en communauté, bien que la structure de celle-ci ait varié d'une époque à l'autre. Les changements peuvent survenir progressivement, comme dans le cas de l'évolution de la Constitution du Canada, ou de façon soudaine, comme dans le cas d'une guerre. La chronologie, soit le classement des événements dans le temps, permet une analyse de la continuité et des changements ainsi que l'étude des relations de cause à effet.

Citoyenneté et patrimoine. On entend par citoyenneté les droits, les privilèges et les obligations des personnes, bien que ces termes soient définis de façon différente d'une époque à l'autre et d'une société à l'autre. Le patrimoine est ce que le passé nous laisse en héritage; il comprend les institutions, les valeurs, la religion, l'architecture, les formes artistiques, les traditions sociales et les pratiques politiques. Le patrimoine peut être national, régional, personnel, ou les trois à la fois. Les récits du passé constituent l'un des éléments essentiels de l'histoire. Ils permettent à l'élève de mieux comprendre son patrimoine et son rôle en tant que citoyenne ou citoyen.

Organisation sociale, économique et politique. Depuis la nuit des temps, les êtres humains s'organisent en groupes sociaux : familles, clans, tribus, classes, castes, communautés et nations. L'étude de ces structures sociales porte sur les relations qu'entretiennent les membres d'une société, le rôle des hommes et des femmes, les formes de travail, les activités récréatives et les rapports entre groupes majoritaires et minoritaires. L'étude des structures économiques porte sur la production de biens et de services (quoi produire, comment produire et pour qui), la répartition et la consommation des biens et des services. L'étude des structures politiques porte sur la répartition du pouvoir, la participation à la vie politique et les changements dans les systèmes gouvernementaux et judiciaires.

Méthodologie et recherche en histoire. En histoire, l'élève utilise un vaste éventail de compétences et a recours à la technologie de l'information. Elle ou il apprend à intégrer les informations tirées des sources primaires, dont les documents et les artefacts, aux informations tirées des sources secondaires. L'élève est appelé à effectuer des recherches, à poser des questions, à structurer, à analyser, à interpréter et à appliquer ses conclusions à l'aide de concepts comme le rapport de cause à effet. L'élève communique ses conclusions de manière efficace sous forme de présentations écrites, orales ou multimédias.

Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10^e année, cours théorique

(CHC2D)

Ce cours retrace l'évolution politique, économique et sociale du Canada depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à présent et souligne son rôle sur la scène internationale. L'élève prend conscience des forces internes et externes qui ont façonné le Canada et contribué au développement de son identité. Elle ou il étudie la diversification croissante de la population, la transformation de la société à la suite de l'industrialisation et de l'avènement de la technologie et la participation du Canada à des événements mondiaux et à des ententes internationales comme les deux guerres mondiales et le libre-échange. Le cours lui permet de reconnaître différentes interprétations historiques, d'établir des liens de cause à effet, de soutenir des hypothèses, de faire des recherches et d'en présenter les résultats.

Préalable : Aucun

Communauté et mondialisation

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer comment, depuis la Première Guerre mondiale, les forces extérieures ont influé sur le développement de la société canadienne sur le plan économique, politique, social et culturel.
- analyser l'évolution des relations entre les communautés francophones et anglophones du Canada.
- évaluer la participation du Canada à l'effort de guerre, à la sécurité et au maintien de la paix.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Influences extérieures sur le Canada

- évaluer l'influence de la Grande-Bretagne et de l'Europe sur la participation du Canada aux conflits internationaux et aux activités de maintien de la paix (p. ex., Première et Deuxième Guerre mondiale, crise du canal de Suez, conflits à Chypre, en Bosnie, en Afghanistan).
- évaluer les effets sur le Canada d'événements et de phénomènes économiques internationaux (p. ex., crise de 1929, crise du pétrole, mondialisation du commerce, libre-échange).
- analyser la réaction du Canada devant les événements marquants de l'Holocauste (p. ex., intensification de l'antisémitisme, montée du nazisme, Nuit de cristal, création de ghettos, établissement de camps de concentration) ainsi que les politiques subséquentes du Canada qui traitent des crimes haineux et des criminels de guerre.
- évaluer les répercussions au Canada de tragédies humaines (p. ex., famines en Afrique, guerre civile en Bosnie, génocide au Rwanda).
- déterminer les répercussions sur le Canada de médias culturels étrangers (p. ex., radio, télévision, films hollywoodiens, Internet) et de politiques étrangères (p. ex., celles de Franklin D. Roosevelt, de Winston

Churchill, de John F. Kennedy, de Léopold Sédar Senghor, du général de Gaulle, de George W. Bush).

- évaluer les effets de tendances politiques mondiales et d'événements internationaux sur la vie politique canadienne actuelle (p. ex., fin de la guerre froide, mondialisation du commerce, guerre du Golfe en 1991, guerre en Irak en 2003).

Relations franco-anglaises

- analyser des situations de tension dans les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais (p. ex., Règlement 17, conscription, *Loi sur les langues officielles*).
- décrire, à l'aide d'exemples, l'évolution des relations entre le Québec et le Canada anglais en ce qui a trait aux questions linguistiques et constitutionnelles (p. ex., bilinguisme et multiculturalisme, crise d'octobre de 1970, référendums de 1980 et de 1995, accords du lac Meech et de Charlottetown).
- décrire les événements majeurs qui ont contribué à la montée du sentiment nationaliste et du mouvement indépendantiste au Québec (p. ex., régime de Duplessis, 1936-1939, 1944-1959; Révolution tranquille, 1960-1966; crise d'octobre, 1970; élection de René Lévesque, 1976; deux référendums, 1980 et 1995).

- comparer les éléments communs qui caractérisent la Révolution tranquille au Québec, la mobilisation de la communauté francophone de l'Ontario et les revendications d'autres groupes francophones du Canada.

Participation du Canada à la guerre, à la sécurité et au maintien de la paix

- expliquer les causes de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale et les raisons pour lesquelles le Canada a participé à ces deux guerres.
- évaluer la participation militaire du Canada à la Première et à la Deuxième Guerre mondiale (p. ex., Ypres, Somme, Dieppe, Sicile) ainsi que son rôle dans la victoire des Alliés (p. ex., crête de Vimy, Jour J, libération des Pays-Bas).
- décrire le rôle joué par des Canadiennes et Canadiens pendant la Première et la Deuxième Guerre mondiale (p. ex., Billy Bishop et le général Georges Vanier lors de la Première Guerre mondiale, le capitaine Paul Triquet décoré de la Croix Victoria pour sa bravoure durant la campagne d'Italie en 1943) et leur participation à l'effort de guerre au pays ou outre-mer (p. ex., femmes, peuples autochtones, membres des communautés locales).
- analyser le rôle des Forces armées canadiennes dans les conflits internationaux (p. ex., guerre du Golfe en 1991), dans les initiatives de maintien de la paix des Nations Unies (p. ex., au Moyen-Orient, en Afrique, en Afghanistan) et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) (p. ex., en Yougoslavie).
- décrire la participation du Canada à la guerre froide (p. ex., guerre de Corée, OTAN, présence militaire du Canada en Allemagne de l'Ouest, course aux armes nucléaires, défense aérospatiale en Amérique du Nord [NORAD], guerre du Vietnam).

Changement et continuité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser l'évolution démographique et sociale du Canada et de ses régions depuis la Première Guerre mondiale.
- analyser les répercussions des progrès technologiques sur les Canadiennes et Canadiens.
- retracer l'évolution des relations internationales du Canada depuis la Première Guerre mondiale.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Évolution démographique et sociale

- analyser l'évolution de la population canadienne depuis la Première Guerre mondiale (p. ex., répartition et composition de la population, migrations internes, vagues d'immigration).
- décrire l'impact de la génération du baby-boom sur la société canadienne depuis 1950.
- décrire les causes des transformations sociales et les effets de ces dernières sur la société canadienne (p. ex., urbanisation, structure de la famille, rôle des femmes et des hommes).
- dégager les causes de la diversité croissante des groupes ethniques et ses effets sur la population canadienne (p. ex., politiques d'immigration, politique du multiculturalisme, campagnes antiracistes).
- évaluer les répercussions des changements démographiques et sociaux sur les communautés autochtones (p. ex., déplacements, urbanisation, forces d'assimilation).

Répercussions des progrès technologiques

- analyser les liens entre l'application d'une nouvelle technologie et les changements survenus sur le plan économique et social (p. ex., automobile et banlieues, robotique et travailleurs industriels, banques de données informatisées et protection de la vie privée).

- expliquer comment l'évolution dans les transports et la technologie de la communication ont influé sur la vie des Canadiennes et Canadiens depuis la Première Guerre mondiale (p. ex., automobile, avion, téléphone, radio, télévision, radar, ordinateur, Internet).
- évaluer le rôle joué par le Canada dans le secteur des sciences et des techniques de pointe (p. ex., découverte de l'insuline, construction de l'aéronef *Avro Arrow*, création de l'Agence spatiale canadienne) ainsi que la contribution de Canadiennes et Canadiens aux progrès de la science et de la technologie (p. ex., sir Frederick Banting, Joseph Armand Bombardier, Julie Payette).

Le Canada sur la scène internationale

- résumer l'évolution des relations entre la Grande-Bretagne et le Canada depuis la Première Guerre mondiale (p. ex., traité de Versailles, rapport Balfour, Statut de Westminster, rapatriement de la Constitution).
- présenter diverses contributions du Canada sur la scène internationale (p. ex., ONU, Commonwealth, Francophonie, Traité contre les mines antipersonnel, Amnistie internationale, aide au développement, maintien de la paix).

- analyser l'évolution des relations entre le Canada et les États-Unis (p. ex., litige frontalier de l'Alaska, Accord sur la Voie maritime du Saint-Laurent, Accord canado-américain sur les produits de l'industrie automobile, Agence d'examen de l'investissement étranger, litige sur le bois d'œuvre, guerre du Golfe en 1991, attentats du 11 septembre 2001, guerre en Irak en 2003).

Citoyenneté et patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer l'apport de personnalités et de groupes au développement de l'identité canadienne.
- comparer la communauté francophone de l'Ontario à d'autres communautés francophones du Canada.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Contribution de personnalités et de groupes à l'identité canadienne

- analyser la contribution de personnalités à l'identité canadienne (p. ex., Henri Bourassa, Emily Murphy, William Lyon Mackenzie King, Jeanne Sauvé, René Lévesque, Pierre Elliott Trudeau, Jean Chrétien, Louise Arbour).
- évaluer la contribution artistique ou intellectuelle de personnalités ou de groupes à l'identité canadienne (p. ex., Félix Leclerc, Daniel Poliquin, Antonine Maillet, Ozias Leduc, Susan Aglukark, Denis Gratton, Margaret Atwood; Cirque du Soleil, Groupe des Sept, Coopérative des artistes du Nouvel Ontario).

- comparer les caractéristiques démographiques, économiques et sociales de la communauté francophone de l'Ontario à celles d'autres groupes francophones du Canada.
- expliquer les défis que les francophones de l'Acadie, de l'Ontario et de l'Ouest canadien ont dû relever pour assurer leur survie et leur épanouissement dans les secteurs politique, religieux, socio-économique et éducatif.
- décrire les moyens utilisés pour aider les immigrantes et immigrants francophones à s'intégrer à leur nouveau milieu en Ontario.

Communautés francophones

- comparer les particularités culturelles, historiques et géographiques communes à la plupart des groupes composant la communauté francophone de l'Ontario.

Organisation sociale, économique et politique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire la contribution des mouvements sociaux au Canada depuis la Première Guerre mondiale.
- analyser des changements économiques et leurs effets sur la vie quotidienne au Canada depuis la Première Guerre mondiale.
- expliquer l'évolution du rôle des gouvernements dans la vie des Canadiennes et Canadiens depuis la Première Guerre mondiale.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Mouvements sociaux

- évaluer le succès de la campagne menée par les peuples autochtones pour faire reconnaître leurs droits ancestraux et faire valoir leurs revendications territoriales et leurs aspirations à l'autonomie gouvernementale.
- expliquer l'influence exercée au Canada depuis la Première Guerre mondiale par des pacifistes et le Mouvement pour la défense des droits civiques (p. ex., huttérites, mennonites, Société canadienne des droits de l'homme, Société Elizabeth Fry, Société John Howard, Amnistie internationale).
- évaluer les résultats des campagnes des mouvements de revendication visant à faire reconnaître les droits des femmes (p. ex., suffragettes, droit de vote, équité d'emploi, équité salariale).
- expliquer les répercussions des syndicats sur la vie sociale, économique et politique du Canada (p. ex., grève générale de Winnipeg, marche des chômeurs vers Ottawa, Manifeste de Regina, Congrès du travail du Canada, Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'automobile).
- analyser le rôle joué par de nouveaux regroupements ou partis politiques depuis la Première Guerre mondiale (p. ex., Parti communiste du Canada, Fédération du

Commonwealth coopératif, Crédit social, Union nationale, Bloc Québécois, Alliance canadienne).

- analyser les efforts de divers organismes (p. ex., Assemblée des Premières Nations, Association canadienne-française de l'Ontario [ACFO]) pour éliminer la discrimination envers divers groupes sociaux minoritaires (p. ex., peuples autochtones, minorités visibles, francophones).

Changements économiques

- comparer les disparités économiques et sociales au Canada au cours des dernières décennies avec les conditions actuelles (p. ex., Saskatchewan dans les années 1930, Québec dans les années 1950, Ontario français dans les années 1960).
- dégager les facteurs qui expliquent les disparités économiques et régionales au Canada en étudiant certains domaines ou secteurs (p. ex., histoire, infrastructures, main-d'œuvre).
- analyser les changements que la prospérité économique a entraînés dans le mode de vie des Canadiennes et Canadiens (p. ex., structure de la famille, système de sécurité sociale).

- évaluer les répercussions de l'intégration de l'économie canadienne à l'économie américaine de 1945 à 1990 (p. ex., investissements américains, Pacte de l'automobile, ALÉNA).
- décrire le rôle joué par de grandes entreprises et des entrepreneurs dans l'économie canadienne (p. ex., Power Corporation, Irving, Quebecor; Edward Rogers, Pierre Karl Péladeau, George Weston, Frank Stronach, Samuel Bronfman, Joseph Armand Bombardier).
- expliquer, à l'aide d'exemples, les causes et les effets de la violation des droits des Canadiennes et Canadiens par le gouvernement (p. ex., crise de la conscription, internement des Canadiens d'origine japonaise, contrôle de la main-d'œuvre, rationnement, censure).
- évaluer l'efficacité des programmes sociaux depuis leur introduction par rapport aux besoins de divers secteurs de la société (p. ex., pension de vieillesse, assurance-maladie, assurance-emploi).

Le gouvernement dans la vie des Canadiennes et Canadiens

- analyser les moyens utilisés par les gouvernements fédéral, provincial et municipal pour faire face à la crise des années 1930 (p. ex., début de l'État-providence : programmes de création d'emplois, projets de travaux publics).
- évaluer les retombées des interventions gouvernementales dans l'économie (p. ex., Banque du Canada, construction de la Voie maritime du Saint-Laurent et de la route transcanadienne, promotion du tourisme, contrôle des prix et des salaires).
- expliquer comment le gouvernement fait la promotion du caractère distinct de l'identité canadienne (p. ex., subventions versées à TFO, aux organisations culturelles; financement de Radio-Canada).

Méthodologie et recherche en histoire

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre à l'histoire pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer le processus de la recherche historique pour analyser et interpréter les informations recueillies.
- communiquer, oralement et par écrit, les résultats de ses recherches ou ses conclusions en utilisant la terminologie et les concepts propres à l'histoire.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions de recherche et collecte de l'information

- formuler des questions qui mènent à un approfondissement de l'histoire canadienne (p. ex., quels sont les bouleversements causés par l'intégration de l'économie canadienne à l'économie américaine?).
- consulter différentes sources d'information primaires et secondaires (p. ex., documents écrits, matériel audiovisuel, documents informatisés, musées, centres de ressources gouvernementaux et communautaires).
- organiser (p. ex., à l'aide d'outils informatiques) les informations selon différents formats (p. ex., notes, tableaux statistiques, cartes géographiques et historiques).
- décrire des possibilités de carrière, d'emploi ou de bénévolat faisant appel à des connaissances et à des habiletés en histoire ou à un intérêt pour l'histoire (p. ex., femme ou homme politique, guide dans un musée, page de la Chambre des communes), en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- analyser des documents de type primaire et secondaire (p. ex., textes de loi, statistiques historiques, documents audiovisuels).
- distinguer les faits des opinions dans les sources étudiées.
- déceler les préjugés, les partis pris, les stéréotypes et les raisonnements non fondés.
- formuler des conclusions, des généralisations ou des prédictions qui sont soutenues par une analyse et une interprétation des données recueillies.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses opinions et ses conclusions en utilisant la terminologie propre à l'histoire, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses idées, ses opinions et ses travaux de recherche selon différents formats (p. ex., présentations orales, débats, discussions, rapports, présentations multimédias, affiches, organisateurs graphiques, cartes historiques).
- présenter ses résultats selon les règles de la technique de recherche (p. ex., citations, notes en bas de page, bibliographie).

Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10^e année, cours appliqué

(CHC2P)

Ce cours explore les forces internes et externes qui ont contribué au développement de l'identité canadienne. L'élève examine les réactions des Canadiennes et Canadiens aux changements sociaux qui ont marqué le XX^e siècle ainsi qu'aux événements qui ont marqué l'histoire du Canada de la Première Guerre mondiale jusqu'à nos jours, à l'échelle nationale et mondiale. L'élève apprend à organiser les événements de façon chronologique, à établir des liens de cause à effet, à explorer des points de vue différents et à présenter ses conclusions.

Préalable : Aucun

Communauté et mondialisation

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- déterminer la façon dont le gouvernement canadien ainsi que les Canadiennes et Canadiens réagissent aux influences extérieures sur le plan économique, politique, social et culturel.
- analyser le rôle de personnages et d'événements clés dans l'évolution des relations entre les francophones et les anglophones du Canada, notamment en Ontario.
- évaluer la participation du Canada à l'effort de guerre, à la sécurité et au maintien de la paix sur la scène nationale et mondiale.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Influences extérieures sur le Canada

- déterminer les principales conséquences d'événements internationaux sur la vie des Canadiennes et Canadiens (p. ex., crise de 1929, Holocauste, guerres, hausse du prix du pétrole, mondialisation de l'économie, lutte contre le terrorisme).
- décrire la réaction du gouvernement canadien (p. ex., ratification de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, procès des criminels de guerre, participation aux forces de l'OTAN en Serbie) devant les crimes commis contre l'humanité (p. ex., Holocauste, épuration ethnique au Kosovo).
- déterminer en quoi la culture américaine influe sur le mode de vie canadien (p. ex., rock'n'roll, films hollywoodiens, téléromans).
- évaluer le rôle que joue la Francophonie auprès des communautés francophones du monde entier par l'intermédiaire de rencontres internationales (p. ex., sommets de la Francophonie, Jeux de la Francophonie, rencontres de l'Association internationale des parlementaires de langue française [AIPLF]).

Relations franco-anglaises

- dégager les causes et les conséquences de l'insatisfaction que ressent le Québec en tant que membre de la fédération canadienne (p. ex., crises de la conscription, Révolution tranquille, Front de libération du Québec [FLQ], victoire du Parti Québécois en 1976, *Charte de la langue française*, référendums de 1980 et de 1995).
- décrire la façon dont les chefs politiques et la société canadienne ont réagi au mouvement indépendantiste du Québec (p. ex., Pierre Elliott Trudeau, Brian Mulroney, Jean Chrétien; politiques du bilinguisme et du multiculturalisme, crise d'octobre de 1970, *Loi sur les mesures de guerre*, Accord du lac Meech, *Loi sur la clarté*, rassemblement d'unité nationale avant le référendum de 1995, avis sur la sécession du Québec).
- décrire les efforts des communautés francophones de l'Ontario, de l'Acadie et de l'Ouest canadien pour faire reconnaître leurs droits linguistiques et juridiques dans le domaine de l'éducation et de la santé (p. ex., reconnaissance du bilinguisme au Nouveau-Brunswick, gestion de l'éducation en français par les Franco-Manitobains, cause Mahé en Alberta, SOS Montfort en Ontario).

***Participation du Canada à la guerre,
à la sécurité et au maintien de la paix***

- expliquer les raisons pour lesquelles le Canada a participé à la Première et à la Deuxième Guerre mondiale, à partir d'une analyse des causes de ces deux guerres.
- décrire la participation militaire du Canada à la Première et à la Deuxième Guerre mondiale (p. ex., Ypres, Somme, Dieppe, Sicile) ainsi que son rôle dans la victoire des Alliés (p. ex., crête de Vimy, Jour J, libération des Pays-Bas).
- décrire le rôle joué par des Canadiennes et Canadiens pendant la Première et la Deuxième Guerre mondiale (p. ex., Billy Bishop et le général Georges Vanier lors de la Première Guerre mondiale, le capitaine Paul Triquet décoré de la Croix Victoria pour sa bravoure durant la campagne d'Italie en 1943) et la participation de divers groupes à l'effort de guerre au pays et outre-mer (p. ex., femmes, peuples autochtones, membres des communautés locales).
- évaluer des exemples de la contribution des Forces armées canadiennes depuis 1945 (p. ex., crise de Suez, crise d'octobre, crise d'Oka, guerre du Golfe, guerre en Bosnie, crise en Somalie, guerre en Afghanistan).
- décrire la participation du Canada à la guerre froide de 1945 à 1989 (p. ex., espionnage, course aux armements, guerre de Corée, OTAN, NORAD).

Changement et continuité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les changements démographiques et sociaux survenus dans la société canadienne depuis la Première Guerre mondiale.
- déterminer les répercussions des innovations technologiques sur les Canadiennes et Canadiens.
- expliquer comment et pourquoi le statut international du Canada a changé depuis la Première Guerre mondiale.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Évolution démographique et sociale

- décrire comment la population canadienne a changé depuis la Première Guerre mondiale (p. ex., immigration, croissance naturelle, baby-boom).
- expliquer les changements survenus dans la société canadienne depuis la Première Guerre mondiale (p. ex., mode de vie rural et urbain, différents groupes ethniques, travail des femmes).
- expliquer l'évolution du mode de vie des jeunes au Canada depuis la Première Guerre mondiale (p. ex., consommation, marché du travail, études, loisirs).
- décrire l'apport des immigrantes et immigrants à la société canadienne (p. ex., remise en question de certaines valeurs, savoir-faire technique, nouveautés culinaires).

Répercussions des innovations technologiques

- déterminer les effets des innovations scientifiques et technologiques sur le mode de vie des Canadiennes et Canadiens (p. ex., automobile et tourisme, téléphone et service d'urgence 911, lecteur optique et codes à barres au supermarché, ordinateur et biotechnologie).
- décrire les changements survenus dans le monde du travail après l'introduction de nouvelles technologies (p. ex., chaîne d'assemblage, télétravail, production assistée par ordinateur).

- interpréter les répercussions des innovations technologiques sur la façon de faire la guerre (p. ex., sous-marin, laser, radar, arme nucléaire, missile).
- illustrer la contribution d'inventeurs canadiens (p. ex., Joseph Armand Bombardier, sir Frederic Banting) et la portée de leurs inventions (p. ex., motoneige, insuline, bras spatial canadien, cinéma IMAX).

Le Canada sur la scène internationale

- expliquer l'importance des documents juridiques qui ont marqué l'évolution du statut du Canada sur la scène internationale (p. ex., traité de Versailles, Statut de Westminster, *Loi sur la citoyenneté*, *Charte canadienne des droits et libertés*).
- décrire la contribution du Canada à l'Organisation des Nations Unies (p. ex., lutte contre l'apartheid, aide aux victimes de famines, Traité contre les mines antipersonnel) ainsi qu'à d'autres organisations internationales (p. ex., Commonwealth, Francophonie, Groupe des Huit [G8]).
- déterminer l'évolution des rapports entre le Canada et les États-Unis en examinant les traités conclus et les événements marquants les ayant touchés (p. ex., Accord sur la Voie maritime du Saint-Laurent, Accord canado-américain sur les produits de l'industrie automobile; guerre du Golfe en 1991, guerre en Irak en 2003).

Citoyenneté et patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire l'apport de personnalités et de groupes au développement de l'identité canadienne et franco-ontarienne.
- comparer la communauté francophone de l'Ontario aux autres communautés francophones du Canada et d'ailleurs.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Contribution de personnalités et de groupes à l'identité canadienne

- décrire le rôle joué par des personnalités politiques depuis la Première Guerre mondiale (p. ex., Robert Borden, Lester B. Pearson, Pierre Elliott Trudeau, Jean Chrétien) dans la formation d'une identité canadienne.
- déterminer la contribution artistique ou intellectuelle de personnalités ou de groupes à l'identité canadienne (p. ex., Félix Leclerc, Jean-Marc Dalpé, Daniel Poliquin, Antonine Maillet, Susan Aglukark, Ozias Leduc, Margaret Atwood; Cirque du Soleil, Groupe des Sept).
- illustrer la vie de personnalités et l'histoire de groupes ayant contribué à définir l'identité franco-ontarienne (p. ex., Napoléon Belcourt, Jeanne Lajoie, Gisèle Lalonde, Doric Germain, Robert Paquette, Véronic Dicaire; Coopérative des artistes du Nouvel Ontario, théâtre de la Nouvelle Scène, spectacle *L'écho d'un peuple*).

Communautés francophones

- comparer les caractéristiques des différents groupes de francophones de l'Ontario (p. ex., histoire, mode de vie, activités culturelles).
- comparer les caractéristiques de différentes communautés francophones du Canada et d'ailleurs (p. ex., particularités ethniques, histoire, défis).

Organisation sociale, économique et politique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer la contribution de divers mouvements sociaux au Canada depuis la Première Guerre mondiale.
- établir les rapports existant entre les changements économiques et la vie quotidienne au Canada depuis la Première Guerre mondiale.
- expliquer le rôle du gouvernement fédéral dans la vie des Canadiennes et Canadiens et dans le développement des programmes sociaux et économiques depuis la Première Guerre mondiale.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Mouvements sociaux

- expliquer les objectifs poursuivis par les pacifistes et les mouvements de défense des droits civiques au Canada (p. ex., huttérites, mennonites, Société canadienne des droits de l'homme, Société Elizabeth Fry, Société John Howard, Amnistie internationale).
- déterminer les moyens choisis et les résultats obtenus par les mouvements de revendication pour la reconnaissance des droits des femmes (p. ex., droit de vote, participation au gouvernement, campagne contre la violence conjugale, équité salariale).
- identifier les revendications actuelles et passées des peuples autochtones en vue de gérer leur mode de vie et d'obtenir leur propre système de gouvernement et de justice (p. ex., revendications territoriales, gestion de la sécurité sur les réserves, autorité du Conseil de bande).
- comparer les croyances et les valeurs de divers regroupements politiques (p. ex., Parti communiste du Canada, Fédération du Commonwealth coopératif, Crédit social, Union nationale, Bloc Québécois, Alliance canadienne, Parti Vert du Canada, nouveau Parti conservateur).

- expliquer les répercussions des syndicats sur la vie sociale, économique et politique au Canada (p. ex., grève générale de Winnipeg, marche des chômeurs vers Ottawa; Congrès du travail du Canada, Association des travailleurs et travailleuses de l'automobile, Syndicat canadien de la fonction publique).
- expliquer les formes de discrimination à l'endroit de divers groupes sociaux (p. ex., peuples autochtones, femmes, minorités visibles, francophones, immigrants).

Changements économiques

- comparer les conséquences d'événements marquants depuis la Première Guerre mondiale sur les travailleuses et travailleurs, les ménages et les loisirs (p. ex., prospérité des années 1920, effondrement de la Bourse en 1929, Deuxième Guerre mondiale, crise du pétrole de 1973, récession de 1981).
- expliquer comment s'effectue l'intégration économique nord-américaine et décrire les obstacles rencontrés (p. ex., investissements américains, Pacte de l'automobile, ALÉNA, litige commercial portant sur le bois d'œuvre résineux).

- dégager les effets de la mondialisation des échanges (p. ex., ALÉNA, Organisation mondiale du commerce [OMC]) sur les Canadiennes et Canadiens ainsi que leur réaction à cette mondialisation (p. ex., manifestations lors du Sommet des Amériques à Québec en 2001).
 - décrire la contribution d'entrepreneurs (p. ex., K.C. Irving, Edward Rogers, Pierre Karl Péladeau, Samuel Bronfman, Paul Desmarais, Lise Watier) et de responsables syndicaux (p. ex., Bob White, Michel Chartrand, Madeleine Parent, Buzz Hargrove, Judy D'Arcy) à l'économie canadienne.
- Le gouvernement dans la vie des Canadiennes et Canadiens***
- décrire comment les politiques du gouvernement fédéral découlant de la crise économique des années 1930 (p. ex., début de l'État-providence : programmes de création d'emplois, projets de travaux publics) ont changé le mode de vie des Canadiennes et Canadiens.
 - expliquer pourquoi certains programmes sociaux ont été créés (p. ex., assurance-emploi, assurance-maladie, allocation familiale, pension de vieillesse).
 - expliquer pourquoi et comment le gouvernement du Canada limite parfois les droits et les libertés des Canadiennes et Canadiens en temps de guerre (p. ex., rationnement, internement des Canadiens d'origine japonaise, censure, conscription) ou de crise (p. ex., *Loi sur les mesures de guerre* en 1970, *Loi sur la sécurité publique*, *Loi anti-terroriste*).
 - décrire les réalisations du gouvernement canadien après la Deuxième Guerre mondiale en ce qui a trait à l'expansion de l'économie (p. ex., négociation de traités économiques internationaux, construction de la Voie maritime du Saint-Laurent et de la route transcanadienne).
 - décrire comment le gouvernement du Canada protège et encourage la culture au Canada (p. ex., Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes [CRTC], Radio-Canada, soutien aux organisations culturelles).

Méthodologie et recherche en histoire

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre à l'histoire pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer le processus de la recherche historique pour analyser et interpréter les informations recueillies.
- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses opinions et les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie et les concepts propres à l'histoire.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions de recherche et collecte de l'information

- formuler des questions sur des sujets et des préoccupations en histoire.
- utiliser des sources variées en français pour recueillir de l'information (p. ex., manuels, magazines, musées, sites historiques, ressources gouvernementales et communautaires, Internet, bases de données).
- organiser (p. ex., à l'aide d'outils informatiques) les informations selon différents formats (p. ex., notes, tableaux statistiques, cartes géographiques et historiques).
- décrire des possibilités de carrière, d'emploi ou de bénévolat faisant appel à des connaissances et à des habiletés en histoire ou à un intérêt pour l'histoire (p. ex., femme ou homme politique, guide dans un musée, page de la Chambre des communes), en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- distinguer les faits des opinions dans les sources étudiées.
- identifier les points de vue, les partis pris, les préjugés, les stéréotypes et les raisonnements non fondés dans les sources consultées.
- formuler une conclusion ou un point de vue qui est soutenu par une analyse et une interprétation des données recueillies.

Communication

- exprimer ses idées, oralement et par écrit, en utilisant la terminologie propre à l'histoire, en fonction du public et des objectifs visés.
- communiquer ses idées, ses opinions et ses travaux de recherche selon différents formats (p. ex., présentations orales, rapports, affiches, présentations multimédias, organisateurs graphiques, cartes historiques).
- rédiger ses travaux selon un guide de présentation (p. ex., page titre, table des matières, citations, notes en bas de page, bibliographie).

Éducation à la citoyenneté

Aperçu

À l'aube du XXI^e siècle, le Canada vit de profonds changements. Des questions épineuses se posent : Comment se gouverner? Comment s'assurer que toute la population, de plus en plus diversifiée, ait voix au chapitre? Quel rôle le Canada jouera-t-il dans un monde de plus en plus interdépendant? La manière dont nous répondrons à ces questions aura une influence durable non seulement sur notre vie privée, mais aussi sur l'avenir de la société, de la province et du pays. Dans le cours d'éducation à la citoyenneté, l'élève explore le concept du sens des responsabilités par rapport au concept d'une bonne citoyenne ou d'un bon citoyen sur la scène locale, nationale et mondiale. L'élève étudie aussi ce qu'est un régime démocratique et ce que sont les droits démocratiques des citoyennes et citoyens. L'élève examine également la démarche suivie pour prendre des décisions politiques. On l'incite à cerner ses croyances et ses valeurs et à les préciser, et à comprendre les croyances et les valeurs des autres en matière de civisme. De plus, l'occasion lui est donnée de se pencher sur des questions publiques, de se conduire en citoyenne ou citoyen avisé, déterminé et dynamique et de saisir l'importance de participer à la vie communautaire.

Domaines d'étude

Des citoyennes et citoyens avisés. Pour se comporter en citoyenne ou citoyen avisé, il est essentiel de comprendre les questions, les concepts, les structures et les démarches sur lesquels repose le civisme, de savoir ce qu'est la démocratie, les raisons de son importance et sa portée. L'élève doit parvenir à assimiler les diverses conceptions du civisme qui existent aux niveaux individuel, communautaire, national et mondial. Il lui faut aussi connaître les principes sur lesquels reposent le processus décisionnel et la mise en application des décisions.

Des citoyennes et citoyens déterminés. Il est important que l'élève connaisse le rôle de toute citoyenne et de tout citoyen ainsi que les valeurs et les principes qui doivent guider ses pensées et ses actes. L'élève réfléchira à ce qui constitue son identité, ses obligations morales et ses responsabilités juridiques et comparera ses attitudes à celles d'autres personnes. Elle ou il analysera d'importantes questions concernant le civisme et réfléchira aux difficultés que pose le fait de gouverner des communautés où se côtoient des systèmes de valeurs différents, des opinions divergentes et des objectifs communautaires divers.

Des citoyennes et citoyens dynamiques. Toute citoyenne et tout citoyen doivent posséder des compétences civiques essentielles et les appliquer à bon escient en participant activement aux affaires de la communauté. Elle ou il doit pouvoir entre autres appliquer les méthodes de l'enquête, réfléchir de manière critique et créative, prendre des décisions, résoudre des problèmes et collaborer. Ces compétences sont indispensables lors de l'analyse de thèmes et de questions d'intérêt général. La citoyenne ou le citoyen engagé doit comprendre les méthodes utilisées dans les affaires municipales pour influencer les instances décisionnelles publiques et reconnaître les travaux et l'apport des organismes servant les intérêts et les besoins de la collectivité.

**Éducation à la citoyenneté,
10^e année , cours ouvert**

(CHV2O)

Dans ce cours, l'élève acquiert les connaissances et développe les qualités qui lui permettront d'être une bonne citoyenne ou un bon citoyen de sa communauté, de sa province, de son pays et du monde. L'élève découvre les éléments de la démocratie en étudiant les rouages du système politique du Canada et prend conscience de la complexité de la vie démocratique dans une société pluraliste comme le Canada. Le cours lui permet aussi d'appliquer sa pensée critique et créative dans le processus de résolution de problèmes et de prise de décisions pour explorer différentes façons d'être une citoyenne ou un citoyen actif et responsable.

Préalable : Aucun

Des citoyennes et citoyens avisés

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser la raison d'être du système décisionnel dans la démocratie canadienne.
- expliquer l'importance des droits et des responsabilités de toute citoyenne et de tout citoyen du Canada.
- décrire les principales structures et le mode de fonctionnement du système politique canadien.
- déterminer l'importance d'être une citoyenne ou un citoyen du monde.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Démocratie et prise de décisions

- comparer les modes de prise de décisions et la répartition du pouvoir dans divers groupes, institutions et communautés (p. ex., groupe classe, famille, municipalité) pour satisfaire aux besoins et résoudre les conflits.
- décrire divers concepts liés au processus décisionnel dans une démocratie (p. ex., bien commun, principe de la majorité, droits des minorités).
- expliquer pourquoi il est essentiel dans une démocratie que le gouvernement soit ouvert et rende des comptes aux citoyennes et citoyens, tout en protégeant l'information personnelle que ces derniers sont obligés de lui fournir, et préciser le rôle que joue la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

Droits et responsabilités de toute citoyenne et de tout citoyen

- décrire, en se fondant sur les lois provinciales et la *Charte canadienne des droits et libertés*, les droits et les responsabilités de toute citoyenne et de tout citoyen du Canada.
- identifier ses droits et ses responsabilités dans les contextes scolaire et communautaire (p. ex., code de comportement, obligation de signaler les enfants maltraités).

- analyser des cas où les droits d'une citoyenne ou d'un citoyen n'ont pas été respectés ou ont été restreints (p. ex., erreurs judiciaires : Donald Marshall, David Milgaard, Guy-Paul Morin).
- expliquer comment le système judiciaire (p. ex., cour, jurés) protège les droits de la personne et de la collectivité (p. ex., droits de l'accusé, droits de la victime, sécurité de la société).

Système politique canadien : composition et fonctionnement

- comparer les principales caractéristiques et fonctions des différents niveaux de gouvernement au Canada (p. ex., fédéral, provincial, municipal).
- décrire le processus électoral canadien (p. ex., répartition des circonscriptions, décision de déclencher des élections, liste électorale, campagne électorale, débats entre candidates et candidats, procédures du vote).
- examiner le rôle des partis politiques dans un régime parlementaire et la façon dont ce rôle change lors de la formation d'un gouvernement majoritaire, d'un gouvernement minoritaire et d'un gouvernement de coalition, en se fondant sur des exemples aux niveaux provincial et fédéral.

- comparer la façon dont les lois, les règlements, les politiques et les décisions gouvernementales sont élaborés et mis en œuvre aux niveaux municipal, provincial et fédéral.
- examiner le rôle que jouent les représentantes et représentants élus, les groupes de pression, les enquêtes publiques et les médias dans le processus de prise de décisions politiques.

Citoyennes et citoyens du monde

- décrire nos droits et nos responsabilités en tant que citoyennes et citoyens du monde en se fondant sur l'analyse de la Déclaration universelle des droits de la personne de 1948 et de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989.
- évaluer les actions civiques de personnalités ou d'organisations non gouvernementales qui ont marqué le monde (p. ex., Jean Vanier, Nelson Mandela, mère Teresa, David Suzuki; Médecins Sans Frontières, Amnistie internationale).
- décrire le rôle du Canada ainsi que de Canadiennes et Canadiens lors de crises importantes sur la scène mondiale (p. ex., aide humanitaire, forces de maintien de la paix, lutte contre la dégradation de l'environnement, lutte contre le terrorisme).

Des citoyennes et citoyens déterminés

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer les croyances et les valeurs qui sous-tendent la définition de la citoyenneté canadienne ainsi que leur influence sur notre comportement.
- analyser la diversité des croyances et des valeurs de personnes et de groupes dans la société canadienne.
- analyser les réactions, sur le plan local, national et international, à des questions d'ordre civique qui comportent des perspectives multiples et des objectifs civiques divergents.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Valeurs et croyances dans une démocratie

- décrire les croyances et les valeurs fondamentales associées à la citoyenneté canadienne (p. ex., primauté du droit, dignité humaine, liberté de religion et d'expression, respect des autres, sens communautaire, droit à la vie privée).
- expliquer comment les croyances et les valeurs démocratiques se manifestent chez les gens et guident leur pensée et leur engagement (p. ex., bénévolat, activisme, participation aux programmes communautaires).
- identifier ses propres valeurs et croyances en tant que citoyenne ou citoyen ainsi que les éléments du milieu qui ont contribué à les former (p. ex., communauté, groupe culturel, religion, statut socioéconomique).

Diversité des valeurs et des croyances

- expliquer pourquoi tout le monde ne conçoit pas le civisme de la même façon, en précisant les facteurs qui influent sur diverses perceptions (p. ex., valeurs et croyances culturelles, politiques et religieuses; organisation sociale).
- comparer les croyances et les valeurs de citoyennes et citoyens canadiens face aux grandes questions d'ordre civique (p. ex., âge du droit de vote, couvre-feu pour les jeunes, liberté d'expression).

- établir un rapport entre ses valeurs et croyances, sa perception du sens civique et son engagement personnel (p. ex., adhésion à un parti politique, participation à des mouvements de protestation, aide fournie à des services communautaires, don à des organismes religieux ou à des œuvres de charité).

Réactions à des questions civiques

- expliquer le rôle des citoyennes et citoyens face aux mouvements et aux groupes anti-démocratiques (p. ex., fascisme, organisations suprématistes, organisations racistes).
- analyser des situations au Canada où s'affrontent des perspectives et des objectifs civiques (p. ex., débats constitutionnels, souveraineté du Québec, crise d'Oka en 1990, guerre en Irak en 2003, auto-détermination des peuples autochtones).
- décrire des cas de violation des droits de la personne (p. ex., crimes haineux, torture, génocide, emprisonnement pour des raisons politiques, recrutement d'enfants-soldats, discrimination contre des minorités visibles) et l'efficacité des réactions à de telles violations (p. ex., mesure politique, intervention militaire, tribunal international, pression d'organisations non gouvernementales).

Des citoyennes et citoyens dynamiques

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des habiletés de recherche et divers outils technologiques pour soulever des questions, trouver l'information, l'analyser et la communiquer oralement et par écrit.
- appliquer des processus de prise de décisions et de résolution de conflits à des situations se rapportant au civisme.
- évaluer diverses façons de s'engager dans des activités civiques et de contribuer à l'épanouissement de sa communauté.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Méthodologie et recherche

- utiliser des méthodes de recherche pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information obtenue dans des sources d'information primaires et secondaires.
- appliquer les différentes étapes du processus d'analyse et d'interprétation en relevant les idées principales, les faits, les points de vue et les partis pris dans les différentes sources d'information consultées.
- interpréter, oralement et par écrit, des questions d'intérêt communautaire dans le domaine du civisme en utilisant différents modes de présentation (p. ex., dissertations, discussions, affiches, sites Web, présentations audiovisuelles).

Prise de décisions et résolution de conflits

- décrire les causes des conflits civiques et la nécessité d'un processus de résolution de conflits et de prise de décisions.
- expliquer, à partir de faits contemporains, des cas qui font appel à des principes démocratiques dans le processus public de résolution de conflits et de prise de décisions (p. ex., âge de la retraite obligatoire, censure, profil racial).

- évaluer l'importance, pour résoudre un conflit, de disposer de moyens distincts de la démarche judiciaire (p. ex., négociation, conciliation, médiation, arbitrage).

Engagement communautaire

- comparer différentes façons de participer à la vie communautaire (p. ex., juré, électeur, bénévole dans des services communautaires).
- déterminer comment les organismes bénévoles participent à l'épanouissement de leur communauté.
- décrire la contribution de personnes et de groupes communautaires à l'épanouissement de la communauté francophone de l'Ontario (p. ex., Jeanne Lajoie, Napoléon Belcourt, Roger St-Louis, Paul Chauvin; responsables du Festival franco-ontarien, militantes et militants de SOS Montfort).

Glossaire

ALÉNA. Accord de libre-échange nord-américain : entente économique entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Antisémitisme. Racisme dirigé contre les Juifs.

Autodétermination. Libre choix du statut politique d'un pays par ses habitants. Action de se déterminer par soi-même.

Biome. Grande unité géographique caractérisée par des formes biologiques et des espèces, tant animales que végétales, qui y sont dominantes.

Carte topographique. Carte qui représente le relief terrestre ainsi que des éléments humains.

Cercle de feu du Pacifique. Région volcanique en bordure du Pacifique.

Citoyenneté. Qualité de citoyenne et de citoyen; celle-ci et celui-ci sont sujets d'un État, ce qui leur confère des droits, des responsabilités et des libertés civiles et politiques.

Civisme. Sens des responsabilités et des devoirs d'une citoyenne ou d'un citoyen.

Composante. Éléments d'un ensemble complexe.

Concept. Représentation mentale générale et abstraite d'un objet.

Constante. Tendance ou orientation générale, durable et permanente.

Coopération économique Asie-Pacifique. Organisation créée en 1989 visant à favoriser la croissance économique, la coopération, le commerce et les investissements dans les pays de l'Asie-Pacifique. L'organisation compte 21 membres, dont le Canada.

Culture. Ensemble des coutumes, des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses et intellectuelles qui caractérisent un groupe de personnes par rapport à un autre.

Développement durable. Gestion du système économique de façon à améliorer ou à maintenir notre base de ressources et notre environnement.

Diagramme de Venn. Diagramme basé sur des notations ensemblistes, qui permet de visualiser les opérations et les relations logiques.

Droit. Ensemble de facultés et de prérogatives considérées comme appartenant naturellement à tout être humain.

Écologie. Science qui étudie les relations des êtres vivants entre eux et avec leur milieu.

Écoumène. Espace habité de la surface terrestre; territoire occupé et transformé par les êtres humains.

Écozone. Région partageant des caractéristiques biotiques et abiotiques communes.

Empreinte écologique. Impact de chacun sur l'environnement.

Environnement. Ensemble des éléments naturels – physiques, chimiques et biologiques – et des conditions culturelles susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités des êtres humains.

Étude sur le terrain. Enquête sur un site permettant de recueillir des données sur certaines composantes physiques ou humaines de ce site.

Génocide. Extermination systématique et planifiée d'un groupe national, politique, religieux ou ethnique.

Géotechnologie. Plateformes et périphériques qui permettent la création, l'entreposage, la manipulation et l'analyse de données géographiques.

Gestion des déchets. Opérations effectuées sur les déchets depuis leur apparition jusqu'à leur évacuation, dans le souci de protéger l'environnement.

Holocauste. Persécution et tentative d'extermination des Juifs européens par les Nazis de 1933 à 1945.

Infrastructure. Ensemble des installations de base indispensables au développement de la vie économique, politique et intellectuelle dans une région.

Maintien de la paix. Activités ou initiatives qui prévoient l'utilisation de forces militaires, paramilitaires ou non militaires dans une zone de conflit politique en vue de restaurer ou de maintenir la paix.

Migration. Déplacement de populations d'un endroit à un autre.

Mondialisation. Extension à l'échelle mondiale d'un secteur d'activité ou d'un phénomène culturel.

Nunavut. Nouvelle entité territoriale et politique constituée d'une partie des Territoires du Nord-Ouest, sous contrôle autochtone.

OTAN. Organisation du traité de l'Atlantique Nord : entente de coopération militaire qui regroupe le Canada, les États-Unis et un certain nombre de pays de l'Europe dans un but de défense mutuelle.

Patrimoine. Biens, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain.

Peuples autochtones. Peuples qui habitaient le territoire du Canada à l'arrivée des premiers Européens aux XIV^e et XV^e siècles. On considère que les peuples autochtones et leurs descendants sont les premières nations du Canada. Les peuples autochtones sont reconnus dans la *Loi constitutionnelle* de 1982. Cette loi du gouvernement canadien distingue les Autochtones, qui sont les Inuits, les Indiens et les Métis, des autres habitants du Canada.

Plan vert du Canada. Législation visant la gestion des ressources et la protection de l'environnement.

PNB. Produit national brut : ensemble de la valeur de la production des biens et des services d'un pays à l'intérieur d'une année.

Profil racial. Pratique des forces policières qui interpellent, fouillent et arrêtent les gens en fonction de leur origine ethnique ou nationale de manière systématique et discriminatoire.

Protocole de Kyoto. Entente entre divers pays industrialisés portant sur la réduction graduelle des émissions de gaz à effet de serre sur la période 2008–2012 par rapport au niveau atteint en 1990.

Réchauffement de la Terre.

Réchauffement des températures dans le monde résultant des niveaux croissants de gaz carbonique et d'autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Ressources non renouvelables. Ressources que les systèmes naturels ne peuvent reproduire.

Ressources renouvelables. Ressources continuellement disponibles ou qui, si elles viennent à s'épuiser, redeviennent disponibles après un certain temps.

Revendication territoriale. Action concertée des Autochtones pour récupérer les terres ancestrales.

SIG. Système d'information géographique fondé sur une base de données spatiales qui fournit des réponses à des questions de nature géographique.

Source d'énergie de substitution.

Énergie de remplacement (p. ex., énergie solaire, énergie éolienne, marée motrice).

SPG. Système de positionnement global qui capte les signaux émis par des satellites à l'aide d'un appareil récepteur installé dans un mobile. Le système détermine par triangulation la position du mobile, à l'aide de données géographiques informatisées, en fonction du temps et de la distance parcourue par un des satellites en orbite.

Souveraineté. Autorité suprême reconnue à l'État.

3 R-V. Réduction, réemploi, recyclage – valorisation.

Utilisation des sols. Manière dont les êtres humains occupent ou exploitent un espace.

Zone de transition. Espace ou région intermédiaire.

Le ministère de l'Éducation tient à remercier toutes les personnes, tous les groupes et tous les organismes qui ont participé à l'élaboration et à la révision de ce document.

ISBN 0-7794-7694-8

04-175

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2005